

Une reprise plus dynamique dans les Pays de la Loire qu'en France

Insee Conjoncture Pays de la Loire - Bilan Économique 2021

n° 39

Juin 2022



Coordination

Direction régionale de l'Insee des Pays de la Loire

Contribution

Air Pays de la Loire

Banque de France

Douane

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire

Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités des Pays de la Loire

Directeur de la publication

Arnaud Degorre

Rédaction en chef

Anne-Gaël Mocaër

Pilotage

Nathalie Cloarec

Anne-Gaël Mocaer

Yohann Rivillon

Auteurs

Charles Battesti

Christelle Belkacem

Aliette Cheptitski

Guillaume Coutard

Éric Craipeau

Denis Douillard

Juliette Engelaere-Lefebvre

Élisabeth Gallard

Olivier Jean

Matthieu Jousset

Christelle Manceau

Raphaëlle Marie

Arnaud Rebours

Yohann Rivillon

Philippe Saurigny

Secrétariat de rédaction et mise en page

Sylvie Couturand

Émilie Macé

Mathilde Paul

Matthieu Vahé

Éditeur

Insee national de la statistique et des études économiques

ISSN 2416-8807

© Insee 2022

Avertissement

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de janvier à juin 2022. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Dans le cadrage national, les évolutions sont en moyenne annuelle ; elles sont principalement en glissement annuel (T4 2021 / T4 2019) pour les autres évolutions du bilan, ce qui peut expliquer certains écarts entre les chiffres du cadrage national et le reste du bilan économique régional.

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Le champ d'étude par défaut est la France entière, sauf indication contraire.

Signes conventionnels utilisés

...	résultat non disponible
///	absence de résultat due à la nature des choses
e	estimation
p	résultat provisoire
r	résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s.	résultat non significatif
€	euro
M	million
Md	milliard

Avant-propos

Après l'entrée en période de crise en 2020 liée à la pandémie de Covid-19, l'année 2021 s'inscrit à la fois sous le signe contradictoire de la reprise et des incertitudes. Elle est marquée par un redémarrage fort dans certains secteurs mais des contraintes sanitaires fluctuantes qui continuent de peser sur d'autres, une situation positive sur le marché du travail avec une croissance de l'emploi et une réduction du chômage mais l'apparition de tensions sur le recrutement et les approvisionnements.

Le bilan économique retrace les faits et les tendances de l'année écoulée en s'appuyant sur des données consolidées. Il apporte ainsi un éclairage de référence, permettant d'apprécier avec le recul nécessaire, tout en restant au plus près de l'actualité, l'impact des événements rencontrés. La situation économique des Pays de la Loire en 2021 est exposée à travers douze chapitres thématiques relatifs à l'activité régionale et départementale, complétés d'un cadrage consacré à la conjoncture nationale.

Coordonné par l'Insee, le Bilan économique 2021 des Pays de la Loire est réalisé avec Air Pays de la Loire, la Banque de France, la Douane, la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf), la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal), et la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (Dreets). La mobilisation des services et la qualité des contributions ici réunies permettent, bien au-delà de la seule diffusion d'indicateurs statistiques, de construire des discours vecteurs de sens pour appréhender le sentier de développement dans lequel s'inscrit la région. L'ouvrage, comportant de multiples entrées, amène à des croisements fertiles entre des thématiques trop souvent examinées de façon dissociée. Au lecteur de choisir, au fil des chapitres, les clefs de lecture statistique à même de le guider dans ses interrogations - et sans doute, ses convictions - à l'égard de l'évolution économique des Pays de la Loire.

**Le Directeur régional
de l'Insee des Pays de la Loire**
Arnaud Degorre

Sommaire

Synthèse régionale	6
Une reprise plus dynamique dans les Pays de la Loire qu'en France	
Contexte national	9
En 2021, l'économie mondiale a rebondi après sa chute en 2020, l'amélioration de la situation sanitaire s'étant accompagnée d'un allègement des restrictions	
Emploi salarié	12
L'emploi dépasse son niveau d'avant-crise, porté par le tertiaire marchand et la construction	
Chômage et politiques d'emploi	14
Forte baisse du taux de chômage et du recours au chômage partiel	
Minima sociaux	16
Le nombre de bénéficiaires de minima sociaux diminue et retrouve son niveau d'avant-crise	
Démographie d'entreprises	18
Nette hausse des créations de sociétés et de micro-entrepreneurs	
Commerce extérieur	20
Forte dégradation du solde commercial régional	
Énergie-climat	22
La consommation d'énergie et la qualité de l'air retrouvent leur niveau de 2019 en lien avec la reprise d'activité	
Crédits	24
Une activité de crédit dynamique grâce à la bonne résilience du tissu économique régional	
Construction	26
Le secteur de la construction se redresse	
Tourisme	28
Le tourisme retrouve des couleurs au second semestre	
Transports	30
Comme en 2020, la pandémie de Covid-19 pénalise davantage les trafics de voyageurs que les flux de marchandises	
Agriculture	32
Une reprise ternie par l'envolée des coûts de production	
Définitions	34

Une reprise plus dynamique dans les Pays de la Loire qu'en France

Après une année 2020 marquée par la pandémie de Covid-19 et une récession d'une ampleur historique, la croissance rebondit nettement en 2021, en particulier au second semestre, malgré de nouvelles vagues épidémiques. Le produit intérieur brut (PIB) français augmente de 6,8 % (après - 7,9 % en 2020), porté notamment par la consommation des ménages qui rebondit fortement au 3^e trimestre avec la levée des restrictions. Sur l'ensemble de l'année 2021, il s'établit néanmoins à un niveau inférieur de 1,7 % à celui enregistré en 2019.

Dans les Pays de la Loire, la reprise est plus nette qu'en France. L'emploi rebondit plus fortement et dépasse son niveau d'avant-crise de fin 2019 de 2,2 % (contre + 1,5 % en France). La région se place au 2^e rang des régions françaises ayant le plus faible taux de chômage. Les créations d'entreprises progressent plus fortement qu'en France et atteignent un nouveau record. L'activité économique est plus dynamique qu'au niveau national, portée par un plus fort rebond du secteur tertiaire marchand et, dans une moindre mesure, par celui de la construction, alors que certains secteurs industriels sont affectés par d'importants problèmes d'approvisionnement. La hausse de

consommation des ménages, approchée par le volume des transactions par carte bancaire, est aussi plus marquée qu'en France.

Un net rebond de l'activité au second semestre

En 2021, l'activité économique rebondit après la forte contraction en 2020 liée à la crise sanitaire et aux différentes mesures de restrictions. Mesurée par le nombre d'heures de travail payées par les employeurs (donc hors chômage partiel), l'activité salariée dépasse ainsi sur l'ensemble de l'année de 0,3 % son niveau d'avant-crise de 2019 (après - 7,6 % en 2020). En France, elle reste inférieure de 2,1 %.

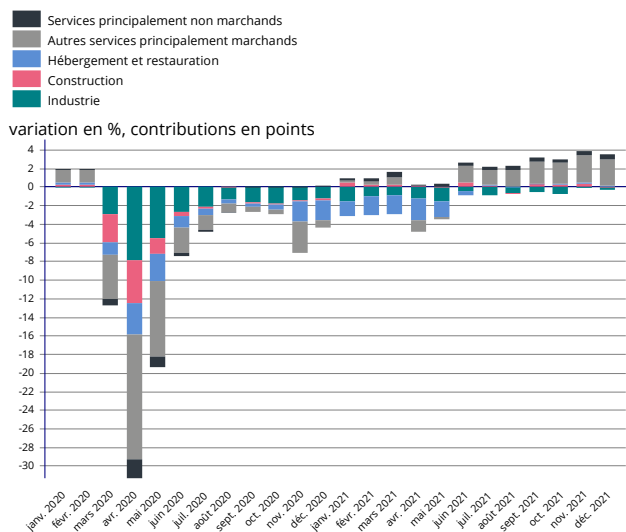
Au 1^{er} trimestre 2021, la perte d'activité se réduit (- 1,9 % contre - 5,2 % en France) après un 4^e trimestre 2020 marqué par le deuxième confinement national de la population. Si la fermeture des restaurants et de nombreuses activités de loisirs reste en vigueur depuis novembre 2020, les mesures de restrictions sanitaires instaurées depuis janvier 2021 sont devenues plus ciblées.

L'activité se dégrade de nouveau en avril (- 4,5 %) avec le reconfinement de la

population ► **figure 1**. La chute est cependant moins marquée qu'au niveau national (- 7,8 %), notamment en raison du plus faible poids dans l'économie régionale des services principalement marchands, secteur qui contribue le plus à cette nouvelle baisse d'activité. Ce secteur porte ensuite le vif rebond en mai et juin avec la levée des principales restrictions, dont la réouverture progressive des restaurants. En juin 2021, pour la première fois depuis le début de la crise sanitaire, l'activité salariée régionale dépasse son niveau d'avant-crise (+ 1,9 %) alors qu'il faut attendre le mois de septembre en France. L'activité reste ensuite nettement supérieure à son niveau de 2019 dans la région tout au long du second semestre (+ 2,4 %, contre + 0,8 % en France), hormis dans l'industrie.

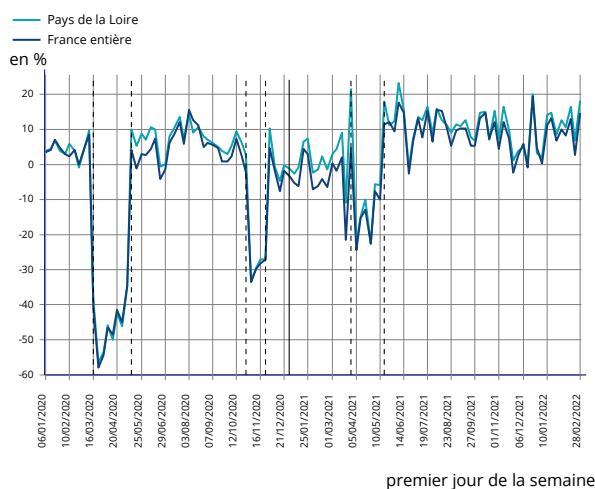
En effet, malgré un très net rebond en 2021, l'activité salariée industrielle reste bien en deçà de son niveau d'avant-crise (- 2,2 %, après - 4,1 % au 1^{er} semestre). Le secteur est pénalisé par des difficultés d'approvisionnement qui atteignent un niveau historiquement élevé, en raison notamment d'un surcroît de demande dû au redémarrage simultané des économies mondiales.

► 1. Contributions sectorielles mensuelles à l'évolution des heures rémunérées par rapport au même mois de l'année 2019 dans les Pays de la Loire



Note : ensemble des heures rémunérées des salariés y compris les heures supplémentaires ainsi que les absences pour lesquelles le salarié est rémunéré.
Source : DSN - traitement provisoire, Insee.

► 2. Évolution hebdomadaire des montants des transactions par carte bancaire CB par rapport à la même semaine de 2019



Note : transactions par carte bancaire CB en face-à-face qui n'incluent pas la vente à distance (internet). Les traits pointillés permettent d'identifier les périodes pendant lesquelles les commerces « non-essentiels » étaient fermés sur l'ensemble du territoire métropolitain. Le trait vertical plein indique la dernière semaine de 2020.
Source : Cartes bancaires CB, Calculs Insee.

Le secteur de la fabrication de matériels de transport, très présent dans la région au travers de la construction navale, de l'industrie aéronautique et de l'industrie automobile est particulièrement affecté (- 7,7 % sur l'ensemble du second semestre 2021, après - 9,1 % au premier semestre).

Cependant, si la reprise d'activité est nette dans la région au second semestre 2021, le début de l'année 2022 apparaît plus contrasté. Le mois de janvier est caractérisé par l'apparition du variant Omicron et ses conséquences, dont la mise en place du passe vaccinal. Si en février, la plupart des restrictions sont progressivement levées, le mois de mars est marqué par les premières conséquences de la guerre en Ukraine, qui accroissent notamment les difficultés existantes d'approvisionnement et ont un impact sur le niveau des prix. Au 1^{er} trimestre, l'activité salariée dans la région reste cependant supérieure de 4,2 % à son niveau de 2019 (contre + 2,5 % au niveau national).

Une hausse des transactions par carte bancaire plus marquée qu'en France

Après un recul de 5 % en 2020, les transactions bancaires (hors achats en ligne et hors dépenses effectuées en France par les touristes étrangers) rebondissent en 2021. Elles se situent dans la région à 6 % au-dessus de leur niveau de 2019 (contre + 3 % au niveau national).

Si ce rebond traduit une hausse de la consommation, il est cependant à relativiser compte tenu des facteurs qui tirent mécaniquement les montants des transactions à la hausse, notamment le recours accru à ce moyen de paiement depuis le début de la crise sanitaire ainsi que l'inflation à partir du milieu de l'année.

En 2021 comme en 2020, les transactions bancaires restent fortement soumises aux mesures de restrictions associées à la crise sanitaire. Après une légère reprise au 1^{er} trimestre 2021 (+ 3 %, contre - 4 % au niveau national), les transactions chutent de nouveau au moment du 3^e confinement (- 18 % pour le mois d'avril, contre - 19 % en France)

► **figure 2.** Les transactions rebondissent fortement à partir du mois de mai, lors de la réouverture des commerces « non essentiels », des restaurants et des lieux culturels. Au total, sur l'ensemble du 2^e trimestre les transactions sont stables comparativement à leur niveau de 2019 (contre - 2 % au niveau national). Elles sont ensuite nettement supérieures aux 3^e et 4^e trimestres (respectivement + 11 % et + 9 %, soit 1 point de plus qu'au niveau national).

Début 2022, les transactions bancaires restent nettement supérieures à leur niveau de 2019. Ces fortes hausses ne traduisent pas nécessairement une augmentation de la consommation. Elles sont en partie la conséquence de la forte accélération des prix liée aux tensions sur les approvisionnements et à l'impact de la guerre en Ukraine sur les cours de l'énergie et des matières premières.

Emplois et créations d'entreprises repartent à la hausse après la crise de 2020

En 2021, l'emploi rebondit de 3,0 % dans les Pays de la Loire (contre 2,8 % en France), après - 0,7 % en 2020. La région compte ainsi 1,50 million d'emplois en fin d'année, soit 2,2 % de plus que son niveau d'avant-crise de fin 2019.

Dans les Pays de la Loire, le nombre de créations d'entreprises atteint un nouveau record avec 46 300 créations, soit une hausse de 21,7 % par rapport à 2020, année du précédent record. Cette forte hausse est portée par l'essor des immatriculations de micro-entrepreneurs et de sociétés, tandis que les entreprises individuelles augmentent plus modérément.

Les échanges commerciaux se redressent mais le rebond des importations est nettement plus marqué que celui des exportations. Ces dernières restent en effet nettement inférieures à leur niveau de 2019 pour les matériels de transport et les produits pétroliers raffinés, notamment en raison de la fermeture de la raffinerie de Donges. Le solde commercial régional se dégrade ainsi fortement et atteint un niveau record de - 9 milliards d'euros.

L'emploi industriel reste légèrement en deçà de son niveau d'avant-crise

En 2021, l'emploi progresse dans l'industrie malgré les difficultés d'approvisionnement. Hors intérim, l'emploi industriel rebondit (+ 1,0 %, après - 1,3 % en 2020) mais reste légèrement inférieur à son niveau d'avant-crise. En France, l'augmentation est plus faible (+ 0,7 %).

L'emploi accélère dans l'industrie agroalimentaire et dans le secteur de l'énergie, l'eau, les déchets, la cokéfaction et le raffinage et dépasse nettement son niveau d'avant-crise. En revanche, il reste en deçà de son niveau de 2019 dans les biens d'équipements et les autres branches industrielles malgré un rebond en 2021.

La situation est moins favorable dans la fabrication de matériels de transport où l'emploi recule de nouveau. Les exportations restent nettement inférieures à leur niveau d'avant-crise, en particulier les produits de la construction aéronautique et spatiale, mais aussi ceux de la construction navale et les équipements pour automobile.

L'emploi dans la construction accélère en 2021 et dépasse amplement son niveau de 2019 (+ 4,7 %, comme en France). Dans un contexte de reprise économique, les ventes de logements neufs rebondissent nettement (+ 28,2 %) après la forte chute de 2020 (- 18,2 %). Les permis de construire et les mises en chantier sont en forte hausse.

Rebond du tertiaire marchand, porté notamment par l'intérim

En 2021, l'emploi dans le tertiaire marchand rebondit (+ 5,5 %, après - 2,0 % en 2020), porté par le net rebond de l'emploi intérimaire, particulièrement affecté en 2020 (+ 14,5 %, après - 7,3 % en 2020). Les effectifs dans le tertiaire marchand dépassent ainsi de 3,3 % leur niveau d'avant-crise de 2019 dans la région, et de 1,9 % en France. Hors intérim, l'emploi du tertiaire marchand augmente plus fortement par rapport à son niveau d'avant-crise (+ 3,0 %) qu'au niveau national (+ 1,6 %). L'information-communication, les services aux entreprises et le commerce sont les secteurs qui contribuent le plus à la hausse de l'emploi observée. Hormis dans les services immobiliers où il recule assez nettement, l'emploi dépasse son niveau d'avant-crise dans tous les autres secteurs, y compris dans l'hébergement-restauration et les services aux ménages, secteurs les plus affectés en 2020 par la crise sanitaire.

En 2021, l'activité dans les transports se redresse, portée essentiellement par l'acheminement des marchandises. L'emploi y augmente de nouveau et dépasse de 0,7 % son niveau d'avant-crise, un peu plus qu'au niveau national (+ 0,2 %). La circulation de poids lourds bat des records, tandis que l'activité du port de Nantes Saint-Nazaire s'effondre en lien avec la fermeture de la raffinerie de Donges. Le transport urbain augmente mais ne retrouve pas son niveau d'avant-crise, tout comme le transport aérien qui reste affecté par la pandémie : la fréquentation de l'aéroport de Nantes demeure inférieure de 54 % à celle de 2019.

Les ventes de voitures neuves sont à leur plus bas niveau depuis 2015. En revanche, la mutation du parc énergétique se poursuit avec des ventes de voitures hybrides et électriques toujours en hausse.

Dans le commerce, l'emploi rebondit et dépasse de 3,6 % son niveau de fin 2019, 1,5 point de plus qu'au niveau national. La fréquentation touristique reprend à partir de juillet après un premier semestre affecté par les vagues épidémiques. En raison d'une activité plus saisonnière, le chiffre d'affaires dans les campings dépasse son niveau de 2019.

Marchés agricoles : une reprise ternie par l'envolée des coûts de production

En 2021, la plupart des rendements en grandes cultures progresse. Les cours du blé et du maïs augmentent fortement, en raison d'une demande mondiale dynamique, tandis que celui du colza atteint un record. Les ventes de légumes sont affectées par une faible demande et des conditions climatiques défavorables. La récolte viticole est affectée par le gel et les maladies mais les ventes se poursuivent grâce aux stocks de 2020. Les cours du lait de vache se redressent sous l'effet du recul de la collecte. Le marché des bovins est dynamique en raison d'une demande ferme et de disponibilités réduites tandis que celui du porc se replie au second semestre sous l'effet d'une moindre demande chinoise. La filière volaille bénéficie du dynamisme de l'activité pour le poulet et le canard. Avec la reprise économique, les coûts des moyens de production agricoles sont en forte hausse.

Des crédits dynamiques grâce à la bonne résilience du tissu économique régional

En 2021, les encours de crédits distribués à la clientèle non financière des Pays de la Loire augmentent de 4,7 % et atteignent 131,3 milliards d'euros. Les crédits immobiliers, principal segment en volume, sont en hausse de 8,0 % et atteignent leur plus haut niveau, signe de la forte attractivité de la région. Les crédits à l'équipement poursuivent leur progression. À l'inverse, les crédits de trésorerie accusent un net repli (- 9,5 % après + 47,4 %) en raison d'un moindre besoin des entreprises après le fort recours aux prêts garantis par l'État (PGE) en 2020.

Forte baisse du taux de chômage, du nombre de demandeurs d'emploi et du recours au chômage partiel

Le taux de chômage recule en 2021 (- 0,8 point). Il s'établit ainsi à 6,0 %, son plus bas niveau depuis le 3^e trimestre 2008, plaçant les Pays de la Loire au 2^e rang des régions françaises ayant le plus faible taux de chômage. En France, il recule de 0,7 point, s'établissant à 7,4 % de la population active. En 2021, le nombre de demandeurs d'emploi sans activité (catégorie A) diminue fortement (- 16,6 %), après la forte hausse de 2020 (+ 8,3 %). En incluant les personnes exerçant une activité réduite (catégories B et C), la région compte 302 000 demandeurs d'emploi en 2021, soit une baisse de 7,9 %. Le nombre total de demandeurs d'emploi se situe ainsi à 3,5 % sous son niveau d'avant-crise. Malgré une forte baisse en 2021 (- 70,4 % d'heures consommées), le recours au chômage partiel reste nettement supérieur à son niveau de 2019.

Une reprise contrastée selon les départements

Après la crise sans précédent de 2020, la reprise est dynamique dans la région, mais des disparités apparaissent au sein des départements, liées parfois à certaines spécificités sectorielles.

En Loire-Atlantique, l'activité dépasse en 2021 de 0,1 % son niveau de 2019 (après - 7,6 % en 2020), soit un peu moins qu'au niveau régional (+ 0,3 %). Seul le secteur de l'industrie reste en deçà de son niveau d'avant-crise au second semestre (- 1,7 %). Les transactions bancaires (+ 4 %) sont un peu moins dynamiques qu'au niveau régional (+ 6 %). En revanche, l'emploi augmente dans les mêmes proportions (+ 2,2 % par rapport à 2019). La Loire-Atlantique est le seul département où l'emploi industriel progresse par rapport à 2019 (+ 1,5 %), mais aussi le seul où l'emploi intérimaire est en baisse (- 1,4 %) alors que la hausse est vigoureuse dans la plupart des autres départements. Le taux de chômage (5,9 %) est proche du taux régional (6,0 %). Avec près de la moitié des exportations et des importations de la région, la Loire-Atlantique reste le premier département en termes d'échanges commerciaux. Ces derniers augmentent cependant moins qu'au niveau régional (+ 12,7 % contre + 15,8 %).

En Maine-et-Loire, l'activité est plus dynamique qu'au niveau régional : + 1,4 % par rapport à 2019, contre + 0,3 % au niveau régional, et après - 6,9 % en 2020. Si comme dans la plupart des départements le secteur industriel reste en deçà de son niveau d'avant-crise au second semestre (- 2,7 %), l'activité est particulièrement portée sur cette même période par le dynamisme des secteurs tertiaires marchand (+ 6,6 %) et non marchand (+ 5,4 %). Sur l'ensemble de l'année, les transactions bancaires (+ 7 %) sont d'ailleurs un peu plus dynamiques qu'au niveau régional. Tout comme l'emploi qui augmente de 2,7 %, (contre 2,2 % dans la région). En revanche, le taux de chômage (6,4 %) est légèrement plus élevé (+ 0,4 point). Avec le quart des importations et des exportations de la région, le Maine-et-Loire est le deuxième département au niveau des échanges commerciaux. En 2021, ces derniers progressent plus fortement que dans la région (+ 20,5 %, contre + 15,8 %).

La reprise est nette en Vendée, l'activité rebondit fortement dès la levée des principales restrictions et dépasse en 2021 de 1,2 % son niveau de 2019, et après - 7,5 % en 2020. Comme pour les autres départements, le secteur industriel est le seul qui reste en deçà de son niveau d'avant-crise au second semestre (- 1,6 %). Cependant, sur l'ensemble de l'année, la perte d'activité industrielle est contrebalancée par le dynamisme des secteurs tertiaires marchand et non

marchands qui augmentent respectivement de 2,5 % et 7,6 % par rapport à 2019. La Vendée se distingue d'ailleurs par la forte hausse de ses transactions bancaires (la plus élevée de la région), favorisée notamment par la reprise de la fréquentation touristique. L'emploi dans le département augmente de 2,4 % par rapport à 2019, soit 0,2 point de plus que dans la région. Le taux de chômage s'établit à 5,3 %, soit 0,7 point de moins qu'au niveau régional. Le plus bas taux national est d'ailleurs observé dans la zone d'emploi des Herbiers-Montaigu. La reprise est plus contrastée dans la Sarthe, l'activité dépasse son niveau d'avant-crise à partir du mois d'août, plus tardivement que dans les autres départements. Sur l'ensemble de l'année 2021, l'activité reste en deçà de son niveau d'avant-crise (- 1,5 %) et après - 8,7 % en 2020. Le secteur industriel est le seul à rester sous son niveau de 2019 au second semestre (- 2,8 %). Ce secteur contribue quasi intégralement à la perte d'activité annuelle dans le département, en particulier les secteurs de fabrication de matériels de transport et de fabrication d'autres produits industriels qui restent pénalisés par les difficultés d'approvisionnement. Les transactions bancaires sont moins dynamiques que dans les autres départements (+ 3 %). Si l'emploi salarié augmente de 2,2 % par rapport à 2019, comme au niveau régional, le taux de chômage (7,1 %) demeure le plus élevé de la région. La Sarthe est également le seul département dans lequel les mises en chantier diminuent en 2021 (- 5,9 %, contre + 11,7 % au niveau régional). Les créations d'entreprises sont également moins dynamiques que dans les autres départements.

Malgré un rebond en juin au moment de la levée des principales restrictions, l'activité en Mayenne reste au-dessous de son niveau d'avant-crise (- 0,4 %), après - 8,0 % en 2020. La reprise est moins nette qu'au niveau régional, notamment en raison du plus fort poids du secteur de fabrication d'autres produits industriels, encore très affecté et principal contributeur de la perte d'activité. Les transactions bancaires sont cependant plus dynamiques (+ 8 % contre + 6 % dans la région). La Mayenne se distingue par une hausse particulièrement élevée en 2021 des logements commencés (+ 46,2 %, contre + 11,7 % au niveau régional) mais elle ne représente que 7,0 % des mises en chantier dans la région. Si l'emploi salarié y augmente plus timidement qu'au niveau régional (+ 1,2 % par rapport à 2019, contre + 2,2 %), la Mayenne affiche le plus faible taux de chômage régional (4,7 %), 3^e plus bas taux de France. ●

Auteur :

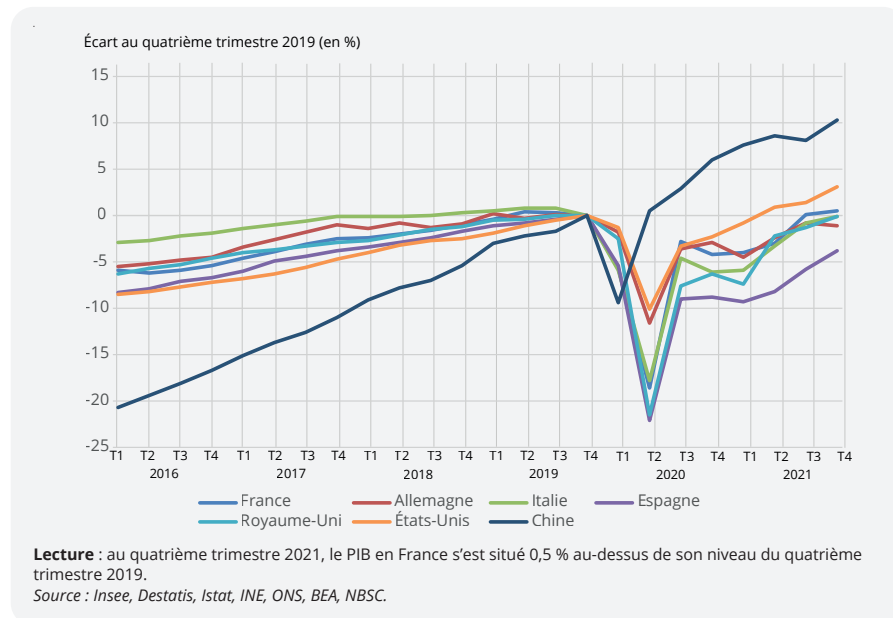
Yohann Rivillon (Insee)

Cadrage national

En 2021, l'économie mondiale a rebondi après sa chute en 2020, l'amélioration de la situation sanitaire s'étant accompagnée d'un allègement des restrictions

En 2021, l'épidémie de Covid-19 est restée l'un des principaux déterminants de l'activité économique. L'apparition de variants a rythmé la propagation de nouvelles vagues, et, en conséquence, la poursuite des mesures de restrictions sanitaires. Celles-ci se sont cependant allégées, à mesure que les États apprenaient à limiter la propagation du virus – notamment par une campagne de vaccination à grande échelle – et que les ménages et les entreprises entraient dans le paradigme du « vivre avec ». Après la fermeture partielle des économies en 2020, qui avait fait plonger le PIB mondial à - 3,1 % par rapport à son niveau de 2019, leur réouverture progressive en 2021 a engendré un rebond en partie mécanique, à 6,1 %¹. Ce rattrapage a néanmoins été hétérogène selon les pays ► **figure 1**. Ainsi le rebond de l'activité en zone euro, certes vif (+5,2 %), l'a toutefois été moins qu'aux États-Unis (+5,7 %) ou que pour les économies émergentes (+6,8 %), malgré un recul de l'activité en zone euro plus important en 2020. L'économie du Royaume-Uni a davantage rebondi (+7,4 %, après une chute en 2020 parmi les plus fortes des pays européens) malgré l'incertitude liée au Brexit, finalement mis en œuvre au 1^{er} janvier. Enfin, l'activité en Chine a renoué avec une croissance vigoureuse (+8,6 %, après un ralentissement certes marqué de l'activité en 2020), même un peu supérieure à sa moyenne des années 2010 par effet de contrecoup. Ces évolutions hétérogènes selon les pays en 2021 sont notamment liées au rythme de diffusion du virus et aux stratégies sanitaires nationales (zéro-covid, confinements, vaccination...), mais aussi aux spécialisations sectorielles (les branches des matériels et des services de transport, de l'hébergement-restauration ou encore des loisirs, sport et culture – et le tourisme en général – restant à des niveaux d'activité dégradés).

► **1. Écart du PIB par rapport à son niveau du quatrième trimestre 2019 (en %)**



En France, l'activité a davantage rebondi en 2021 que dans la moyenne de la zone euro

Après une chute de 7,9 % en 2020, l'activité économique française s'est nettement redressée en 2021, à +6,8 %². La croissance y a donc été à la fois plus forte qu'en Allemagne (+2,9 %), où le choc de 2020 a été presque deux fois moindre, et qu'en Italie (+6,6 %) et en Espagne (+5,1 %), pourtant davantage affectées en 2020. En moyenne en 2021, le PIB français se situait 1,7 % en deçà de son niveau de 2019, un rattrapage assez vif par rapport à ses principaux voisins européens.

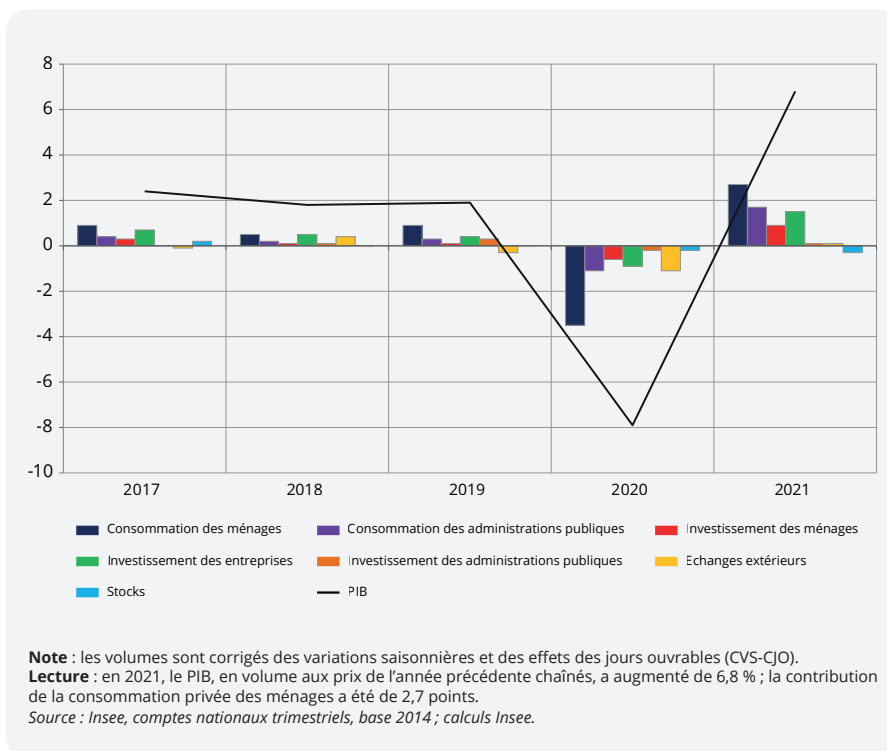
En miroir de la chute d'activité enregistrée en France en 2020, tous les principaux postes de la demande (hors stocks) participent à son rebond en 2021 ► **figure 2**. La plus forte contribution est celle de la consommation des ménages, de 2,7 points : les opportunités de consommer des ménages, bridées par les mesures de restrictions, se sont rétablies avec la réouverture progressive des magasins, des restaurants et cafés ou encore des

activités culturelles et sportives. La contribution de l'investissement total a été du même ordre, portée par les entreprises (1,5 point) – en lien avec la reprise de l'activité, notamment après les fermetures de chantiers en 2020 et du fait d'un investissement en services très dynamique – et par les ménages (0,9 point) – avec un marché immobilier dynamique. La consommation des administrations publiques a contribué au rebond de l'activité à hauteur de 1,7 point, portée par les campagnes de tests et de vaccination. La contribution des échanges extérieurs a été faiblement positive, de 0,1 point : les exportations, plus affectées en 2020 que les importations, ont aussi plus fortement rebondi. Les importations comme les exportations sont cependant restées à un niveau nettement inférieur à celui d'avant la crise sanitaire. En particulier, les exports et imports de tourisme se sont situés en 2021 à environ 40 % sous leur niveau de 2019.

Cet effet de miroir entre les évolutions de l'activité en 2020 et en 2021 a aussi été sectoriel, recouvrant toutefois des rattrapages hétérogènes selon les branches

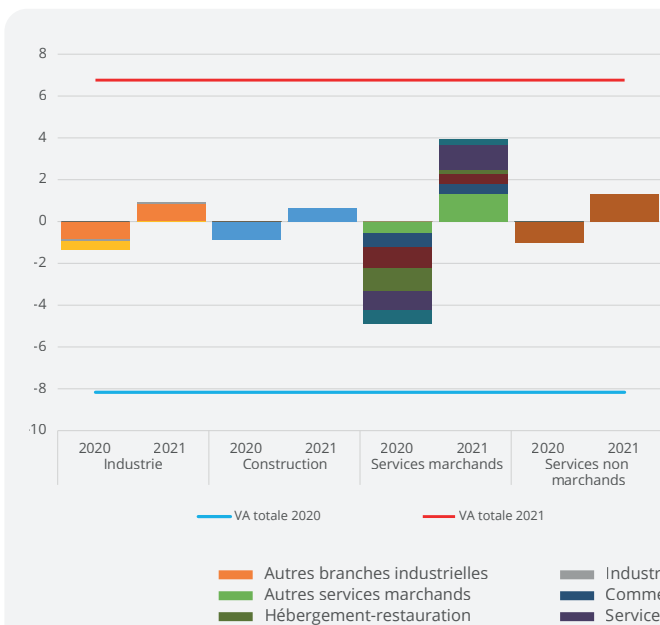
En 2021, la valeur ajoutée totale a dans l'ensemble davantage rebondi que la consommation des ménages, après une baisse également plus marquée en 2020 ► **figure 3**. Les disparités selon les branches apparues en 2020 ont néanmoins persisté en 2021. Dans l'industrie, la fabrication de matériels de transport a faiblement rebondi en 2021, pénalisée à la fois par les difficultés d'approvisionnement (s'agissant de l'industrie automobile), et par l'état dégradé du tourisme mondial (s'agissant de l'aéronautique). Les services les plus affectés par les mesures de restriction – hébergement-restauration, transports, services aux ménages (sport, culture, loisirs) – ont poursuivi leur trajectoire de reprise, malgré un début d'année 2021 marqué à nouveau par l'épidémie. L'hétérogénéité ne s'est cependant pas résorbée, entre ces branches dont l'activité ou la consommation est restée en moyenne sous son niveau de 2019 et celles qui, ayant moins souffert de la

► 2. Variations annuelles du PIB (en %) et contribution des principaux postes de la demande (en points)

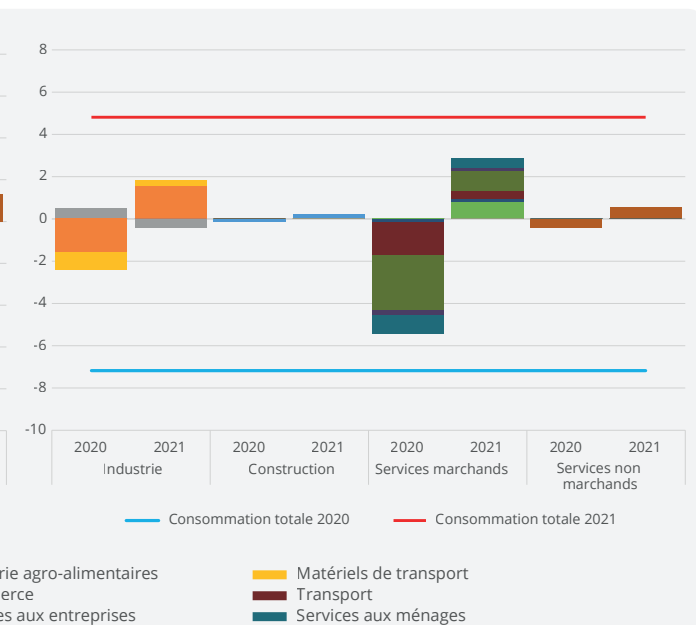


► 3. Variations annuelles (en %) et contribution des branches ou produits (en points)

a. Valeur ajoutée

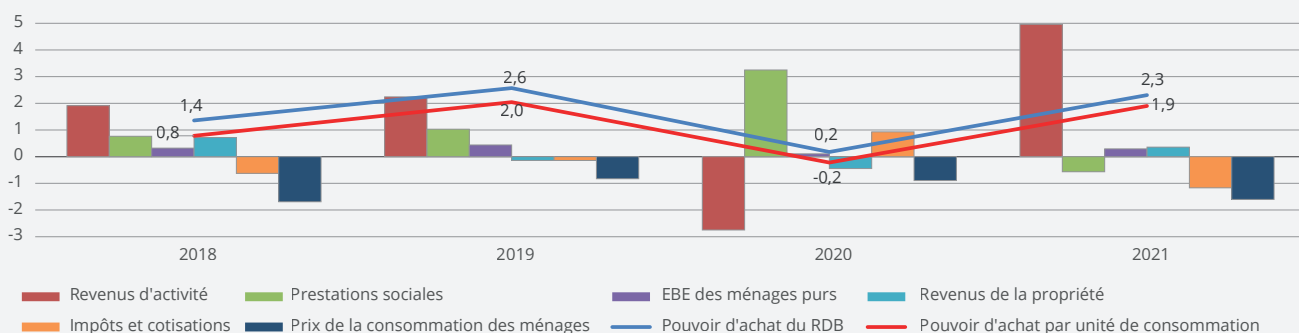


b. Consommation des ménages



Note : les volumes sont corrigés des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables (CVS-CJO). La valeur ajoutée totale est calculée hors impôts et subventions sur produits (contrairement au PIB).
Lecture : en 2021, la valeur ajoutée totale a augmenté de 6,8 %. La contribution des autres services marchands (services marchands hors commerce, transport, hébergement-restauration, services aux entreprises et aux ménages) a été de 1,3 point ; celle de l'ensemble des branches des services marchands a été de 4,0 points.
Source : Insee, comptes nationaux trimestriels, base 2014 ; calculs Insee.

► 4. Variations annuelles du pouvoir d'achat (en %) et contributions de ses principaux déterminants (en points)



Note : les données sont corrigées des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables (CVS-CJO).

Lecture : le pouvoir d'achat du RDB des ménages a augmenté de 2,3 % en 2021. La principale contribution à cette hausse est celle des revenus d'activité, qui s'élève à 5,0 points.

Source : Insee, comptes nationaux trimestriels, base 2014 ; calculs Insee.

crise sanitaire, s'en sont rapprochées ou l'ont dépassé (information-communication, services financiers...). Ce constat est aussi vrai à un niveau plus agrégé : en 2021, la valeur ajoutée est restée à un niveau par rapport à 2019 relativement plus dégradé dans l'industrie que dans les services, et inversement pour la consommation des ménages.

En 2021, l'emploi et la population active ont été dynamiques

Après une diminution en 2020 (-216 900 emplois en fin d'année, par rapport à la fin d'année 2019), d'ampleur largement moindre que celle de l'activité, l'emploi salarié a vivement rebondi en 2021 (+855 100 entre fin 2020 et fin 2021), repassant fin 2021 nettement au-dessus du niveau de la fin 2019³. Il est néanmoins resté en deçà de son niveau d'avant-crise dans l'industrie, tandis qu'il était particulièrement allant dans la construction, l'hébergement-restauration et les services aux entreprises. Le dispositif d'activité partielle, dont les conditions ont progressivement évolué au cours de l'année, ne concernaient en décembre 2021 qu'environ 400 000 salariés (contre 1 900 000 en janvier 2021)⁴.

Après des mouvements très heurtés en 2020 selon un effet en « trompe-l'œil »⁵, le taux de chômage a été quasi stable pendant les trois premiers trimestres de 2021, à environ 8 % de la population active, avant de refluer sensiblement à 7,4 % au quatrième trimestre. Le dynamisme de l'emploi au cours de l'année a en effet été d'abord

contrebalancé par celui de la population active, qui a rejoint progressivement sa trajectoire tendancielle d'avant la crise sanitaire puis l'a dépassé au troisième trimestre, avant de se replier légèrement par contrecoup au quatrième, conduisant à la baisse marquée du taux de chômage en fin d'année. Ces mouvements ont été particulièrement marqués pour les jeunes, dont le taux d'emploi a atteint un point haut depuis 1991, notamment sous l'effet des contrats en alternance.

En 2021, tiré par des revenus d'activité dynamiques, et quoique pénalisé par une inflation en hausse, le pouvoir d'achat par unité de consommation a progressé de 1,9 %

Après un ralentissement en 2020 (+1,1 %), le revenu disponible brut des ménages a progressé (+4,0 %), plus vivement encore qu'en 2018 et 2019. Le même effet de miroir évoqué précédemment entre 2020 et 2021 a joué sur les contributions des différentes composantes du pouvoir d'achat, à l'exception notable de l'inflation ► **figure 4**. Les revenus d'activité ont contribué le plus, à hauteur de 5,0 points, en lien avec la reprise de l'activité, le dynamisme de l'emploi et le moindre recours à l'activité partielle ► **figure 4**. En 2020 la contribution négative des revenus d'activité avait été en partie compensée par celle, positive, des prestations sociales et des impôts⁶. En 2021, c'est le phénomène inverse qui se produit. L'ampleur nettement plus faible de la contribution négative des prestations sociales, de -0,6 point, reflète toutefois la poursuite partielle des dispositifs de soutien (activité partielle et fonds de

solidarité). Enfin, poussée notamment par les prix de l'énergie, l'inflation a commencé à augmenter nettement au second semestre 2021, jusqu'à atteindre 2,8 % sur un an en fin d'année. Malgré cette hausse des prix, la croissance du pouvoir d'achat a été nette en moyenne annuelle (+2,3 %, soit 1,9 % par unité de consommation). Du côté des entreprises, la valeur ajoutée (CVS-CJO) des sociétés non financières a augmenté de 9,6 % en 2021, en nette reprise après sa chute en 2020. Le taux de marge a quant à lui atteint 34,2 %, repassant même au-dessus du pic de 2019 (lié principalement à un effet d'enregistrement du CICE). Cette moyenne annuelle résulte cependant d'un premier semestre 2021 élevé, dans le sillage du rebond de la fin 2020, tandis que le second semestre 2021 a été un peu plus modéré. ●

Aliette CHEPTITSKI (Insee)

¹ : World Economic Outlook, FMI (Avril 2022)

² : Estimation prenant en compte la correction des variations saisonnières et les effets des jours ouvrables.

³ : Données révisées sur l'emploi salarié national, par rapport à celles mobilisées dans le chapitre Emploi du bilan, suite à plusieurs changements méthodologiques ; en particulier les alternants sont inclus explicitement dans la dynamique de l'emploi des années 2019 à 2021.

⁴ : Le chômage partiel, 27 avril 2022, Dares

⁵ : Les confinements ont rendu difficiles les démarches de recherche active d'emploi, ce qui influe sur la mesure du taux de chômage : en effet, un chômeur au sens du BIT est une personne âgée de 15 ans ou plus, sans emploi durant une semaine donnée, disponible pour travailler dans les deux semaines, et qui a effectué au cours des quatre dernières semaines une démarche active de recherche d'emploi.

⁶ : Ce, pour des raisons en partie comptables : contrairement aux salaires auxquels l'activité partielle n'est pas enregistrée dans les revenus d'activité, mais dans les prestations sociales.

L'emploi dépasse son niveau d'avant-crise, porté par le tertiaire marchand et la construction

En 2021, dans les Pays de la Loire, l'emploi salarié total augmente de 3,0 % (après - 0,7 % en 2020 et + 1,3 % en 2019). Il progresse de 2,2 % par rapport à 2019, son niveau d'avant-crise. La hausse est un peu moins marquée en France (+ 1,5 %). L'emploi augmente dans le tertiaire marchand et dans la construction. Dans le tertiaire non marchand, il progresse à un rythme moins soutenu. En revanche, il enregistre des évolutions contrastées dans l'industrie, à la hausse en Loire-Atlantique et orientée à la baisse dans les autres départements – un constat en partie atténué par les dynamiques de l'emploi intérimaire.

Après un recul en 2020 (- 0,7 %), l'emploi rebondit nettement en 2021 dans les Pays de la Loire : + 3,0 %. En 2021, la croissance de l'emploi est légèrement plus forte dans la région qu'au niveau national (+ 2,8 %)

► **figure 1.** L'emploi augmente tout au long de l'année : + 0,7 % au 1^{er} trimestre, + 0,9 % au 2^e trimestre, + 0,5 % au 3^e trimestre et + 0,8 % au 4^e trimestre.

En 2021, l'emploi salarié total augmente de 2,2 % par rapport à son niveau d'avant-crise de fin 2019, et atteint 1,50 million d'emplois en fin d'année. La région bénéficie davantage de la croissance de l'emploi privé que de l'emploi public ► **figure 2.**

Dans tous les départements de la région, l'emploi dépasse son niveau d'avant-crise. La croissance de l'emploi est principalement portée par le Maine-et-Loire (+ 2,7 %), la Vendée (+ 2,4 %) et la Loire-Atlantique (+ 2,2 %). L'emploi augmente aussi dans la Sarthe (+ 2,0 %). La hausse est plus timide en Mayenne (+ 1,2 %) ► **figure 3.**

Tertiaire marchand en hausse, porté notamment par l'intérim

En 2021, l'emploi dans le tertiaire marchand hors intérim augmente de 3,0 % par rapport à son niveau d'avant-crise, plus fortement qu'en France (+ 1,6 %). Il progresse nettement en Maine-et-Loire (+ 3,5 %), en Vendée (+ 3,3 %) et en Loire-Atlantique (+ 3,1 %), plus faiblement dans la Sarthe (+ 2,6 %) et surtout en Mayenne (+ 1,4 %). Dans la région, l'emploi dépasse amplement son niveau d'avant-crise dans l'information-communication (+ 6,6 %), dans les services aux entreprises (+ 5,2 %) et dans le commerce (+ 3,6 %). Il augmente dans une moindre mesure dans les services aux ménages (+ 1,5 %), les services financiers (+ 1,4 %), l'hébergement-restauration (+ 1,2 %) et dans le transport (+ 0,7 %). Dans tous ces secteurs, excepté l'hébergement-restauration, la progression

de l'emploi dans la région est plus forte qu'au niveau national. Enfin, dans les services immobiliers, l'emploi recule assez nettement (- 3,9 %, contre - 3,6 % au plan national).

Particulièrement affecté en 2020 (- 7,3 %), l'intérim régional rebondit en 2021 (+ 14,5 %) et dépasse ainsi de 6,2 % son niveau d'avant-crise. En France, la hausse est similaire (+ 6,3 %) ► **figure 4.**

Cependant, dans la région, des disparités existent entre les départements. Si l'intérim progresse nettement entre 2019 et 2021 en Maine-et-Loire, en Mayenne et en Vendée (de 12,0 % à 17,4 %), la hausse est plus timide dans la Sarthe (+ 5,1 %). En revanche, il se replie en Loire-Atlantique (- 1,4 %).

En 2021, l'emploi ralentit dans le tertiaire non marchand (+ 0,3 %), après une hausse de 1,2 % en 2020, portée par le secteur de la santé. Il dépasse ainsi de 1,5 % son niveau d'avant-crise dans la région, contre + 1,3 % en France.

L'emploi accélère dans la construction

La construction gagne encore des emplois en 2021, dépassant amplement son niveau d'avant-crise (+ 4,7 %, comme en France) ► **figure 5.** La progression accélère dans la région en 2021 (+ 3,1 %, après + 1,6 % en 2020 et + 1,5 % en 2019), davantage qu'en France (+ 2,5 % en 2021, après + 2,1 % en 2020). En deux ans, l'emploi dans la construction augmente dans tous les départements des Pays de la Loire, même si la hausse est plus timide en Mayenne (+ 3,0 %) que dans les autres départements (de + 4,3 % à + 5,5 %).

L'emploi industriel légèrement en deçà de son niveau d'avant-crise

Après un recul en 2020 (- 1,3 %), l'emploi industriel régional rebondit en 2021 : + 1,0 %, ne retrouvant cependant pas son niveau d'avant-crise (- 0,3 %). En France,

l'augmentation est plus faible (+ 0,7 %, après - 1,7 % en 2020). Hormis en Loire-Atlantique où il progresse de 1,5 %, l'emploi industriel recule par rapport à son niveau d'avant-crise dans tous les départements : - 2,2 % en Mayenne, - 1,2 % dans la Sarthe, - 0,8 % en Maine-et-Loire et - 0,6 % en Vendée. L'emploi recule par rapport à 2019 dans la fabrication de matériels de transport (- 2,0 %), dans les autres branches industrielles (- 1,6 %) et dans la fabrication de biens d'équipements (- 1,5 %), mais nettement moins qu'au niveau national. En revanche, il progresse dans le secteur de l'énergie, l'eau, les déchets, la cokéfaction et le raffinage (+ 1,9 %), plus qu'en France. Enfin, il croît plus fortement dans l'industrie agroalimentaire (+ 3,1 %), la hausse étant encore plus élevée en France (+ 3,7 %). Tous les secteurs industriels connaissent un rebond en 2021, à l'exception de la fabrication de matériels de transport, en raison des difficultés persistantes d'approvisionnement qui pèsent sur l'emploi. ●

Auteur :

Charles Battesti (Insee)

Avertissement

Dans cette publication, le concept d'emploi se réfère aux critères du Bureau international du travail (BIT). Sont comprises dans l'emploi à la fois les personnes ayant travaillé au moins une heure rémunérée pendant une période donnée, mais également les personnes en emploi n'ayant pas travaillé pour certaines raisons (en particulier celles en chômage partiel et en arrêt maladie).

L'introduction de la déclaration sociale nominative (DSN) peut entraîner des révisions accrues sur les données durant la phase de montée en charge du dispositif.

► 1. Emploi salarié total par secteur d'activité

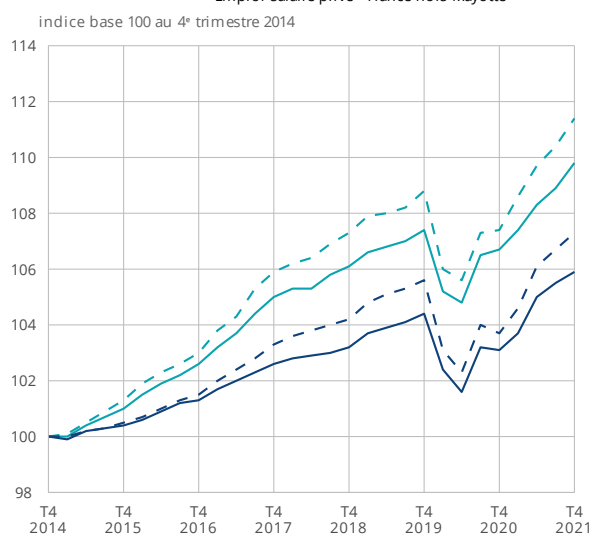
en %

Secteur d'activité	Emploi au 31/12/2021 (milliers)	Évolution entre fin 2019 et fin 2021		Évolution entre fin 2020 et fin 2021		Évolution annuelle moyenne entre fin 2014 et fin 2019 ¹	
		Pays de la Loire	France hors Mayotte	Pays de la Loire	France hors Mayotte	Pays de la Loire	France hors Mayotte
Agriculture	28,7	2,5	2,8	3,6	2,3	0,9	1,7
Industrie	255,1	-0,3	-1,1	1,0	0,7	0,9	-0,2
Industrie agro-alimentaire	64,6	3,1	3,7	2,8	3,9	1,2	1,0
Énergie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	17,4	1,9	0,9	1,7	1,0	0,1	-0,1
Biens d'équipement	34,0	-1,5	-2,8	0,9	-0,1	0,6	-0,7
Matériels de transport	30,1	-2,0	-5,1	-0,4	-2,5	3,0	-0,5
Autres branches industrielles	108,8	-1,6	-2,1	0,4	0,2	0,3	-0,6
Construction	94,1	4,7	4,7	3,1	2,5	0,5	0,8
Tertiaire marchand	693,0	3,3	1,9	5,5	4,8	2,6	1,6
Commerce	188,5	3,6	2,1	3,2	3,0	1,1	0,8
Transports	75,6	0,7	0,2	0,6	1,2	1,8	0,9
Hébergement - restauration	49,2	1,2	1,6	11,3	15,1	2,9	2,7
Information - communication	40,0	6,6	3,6	5,1	4,6	4,5	2,5
Services financiers	47,5	1,4	-0,4	2,9	1,2	1,1	0,5
Services immobiliers	10,7	-3,9	-3,6	-2,8	-1,4	2,5	1,1
Services aux entreprises hors intérim	142,9	5,2	2,8	5,9	4,0	3,7	2,5
Intérim	68,7	6,2	6,3	14,5	12,5	9,7	6,8
Services aux ménages	70,0	1,5	0,1	7,7	5,7	0,1	-0,3
Tertiaire non marchand	433,5	1,5	1,3	0,3	0,6	0,3	0,1
Total	1504,3	2,2	1,5	3,0	2,8	1,4	0,9

¹ : évolution qui aurait été observée pour l'emploi salarié total du secteur pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.
Note : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS en fin de trimestre.
Champ : emploi salarié total.
Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

► 2. Évolution trimestrielle de l'emploi salarié

— Emploi salarié total - Pays de la Loire
 — Emploi salarié total - France hors Mayotte
 - - - Emploi salarié privé - Pays de la Loire
 - - - Emploi salarié privé - France hors Mayotte



Note : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS en fin de trimestre.
Champ : emploi salarié total.
Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

► 3. Emploi salarié total par département et par grand secteur d'activité

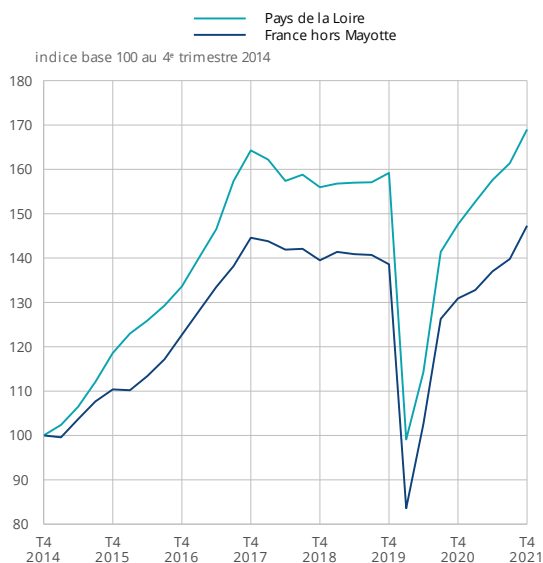
en %

Département	Emploi au 31/12/2021 (milliers)	Évolution entre fin 2019 et fin 2021	Évolution entre fin 2020 et fin 2021					Total	
			Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire marchand	dont Intérim		
									Tertiaire non marchand
Loire-Atlantique	615,2	2,2	4,6	2,1	3,1	5,5	15,9	0,0	3,3
Maine-et-Loire	313,3	2,7	2,9	0,6	3,3	6,6	16,5	0,7	3,3
Mayenne	115,4	1,2	5,6	-0,4	1,3	4,7	13,0	0,3	2,0
Sarthe	204,8	2,0	5,1	1,1	2,7	4,0	4,4	0,1	2,2
Vendée	255,7	2,4	2,4	0,7	3,6	5,7	18,1	0,6	3,0
Pays de la Loire	1504,3	2,2	3,6	1,0	3,1	5,5	14,5	0,3	3,0

Note : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS en fin de trimestre.
Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

► 4. Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire



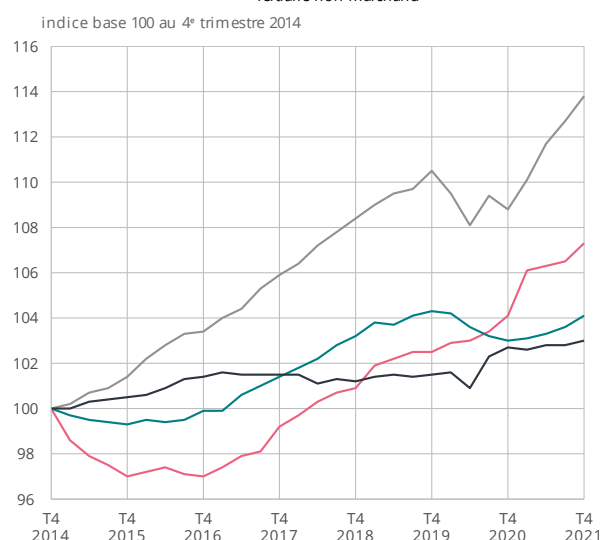
Note : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS.

Champ : emploi intérimaire en fin de trimestre.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

► 5. Évolutions trimestrielles de l'emploi salarié total par grand secteur d'activité

— Construction
 — Industrie
 — Tertiaire marchand hors intérim
 — Tertiaire non marchand



Note : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS en fin de trimestre.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Forte baisse du taux de chômage et du recours au chômage partiel

Alors que l'année 2020 s'est achevée par une situation du marché du travail largement altérée par les impacts pandémiques, l'année 2021 est marquée par une baisse du taux de chômage et du nombre de demandeurs d'emploi. Avec un taux de 6,0 % fin 2021, les Pays de la Loire se situent au deuxième rang des régions ayant le plus faible taux de chômage derrière la Bretagne. Le nombre de demandeurs d'emploi (catégories A et A, B et C) est en forte baisse. Le recours au chômage partiel diminue également très fortement.

Un taux de chômage en baisse

Après une baisse en 2020 due aux effets du confinement (- 0,1 point), le taux de chômage dans les Pays de la Loire recule de nouveau en 2021 ► **figure 1**. Il s'établit à 6,0 % de la population active au 4^e trimestre, soit le plus bas niveau depuis le 3^e trimestre 2008. La baisse du taux de chômage régional (- 0,8 point) est légèrement plus marquée qu'en France hors Mayotte (- 0,7 point). Fin 2021, les Pays de la Loire affichent le plus faible taux de chômage derrière la Bretagne. Il est inférieur de 1,4 point au taux national (7,4 %) ► **figure 2**.

Le taux de chômage est inférieur au niveau national dans tous les départements. Sur un an, la baisse se situe entre - 0,6 point en Mayenne et - 0,9 point en Vendée et en Loire-Atlantique. Avec un taux de chômage de 7,1 %, la Sarthe demeure le département le plus touché devant le Maine-et-Loire (6,4 %). À l'inverse, la Mayenne est le département le plus épargné (4,7 %). La Loire-Atlantique (5,9 %) et la Vendée (5,3 %) se situent dans une position intermédiaire. Les zones d'emploi les plus concernées sont celles de Saumur (7,7 %), d'Angers et Le Mans (7,5 %) ► **figure 3**. À l'inverse, les territoires où les taux sont les plus faibles sont les Herbiers-Montaigu (3,4 %) et Ancenis (4,4 %). La zone d'emploi des Herbiers-Montaigu affiche d'ailleurs le plus faible taux de chômage français.

Très net recul de la demande d'emploi des catégories A, B et C

Après une très forte hausse en 2020, le nombre de personnes sans emploi inscrites à Pôle emploi et tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi (catégorie A) diminue fortement en 2021 ► **figure 4**. Avec 149 000 demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A au 4^e trimestre 2021, les Pays de la Loire enregistrent une baisse de 16,6 % sur un an, après une hausse de

8,3 % en 2020. Le repli est moins prononcé en France (- 12,4 %). En 2021, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A dans la région se situe ainsi à 9,7 % sous son niveau d'avant-crise (4^e trimestre 2019). La demande d'emploi en catégorie A diminue pour toutes les tranches d'âge : - 19,4 % pour les moins de 25 ans (après + 8,9 % en 2020), - 18,2 % pour la tranche des 25 à 49 ans (après + 8,3 % en 2020), et - 11,3 % pour les 50 ans et plus (après + 8,0 % en 2020). La baisse est moins marquée dans la Sarthe (- 13,4 %) que dans les autres départements (de - 15,8 % en Mayenne à - 18,6 % en Vendée). La baisse est légèrement plus forte pour les moins de 25 ans, contrecoup de la forte augmentation en 2020, et en raison de la forte hausse des entrées dans les dispositifs de contrats aidés, d'alternance et d'accompagnement des jeunes.

Le nombre de personnes en catégorie B, ayant exercé une activité courte, diminue de 4,0 % sur un an, après une hausse en 2020 (+ 0,7 %). À l'inverse, le nombre de personnes en catégorie C (ayant exercé une activité longue) augmente à nouveau de 5,4 %, après une hausse de 0,9 % en 2020. Au total, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (catégories A, B et C), diminue de 7,9 % en 2021, après une hausse de 4,8 % en 2020. Le repli est moins prononcé au niveau national (- 5,7 %). Le nombre de demandeurs d'emploi reste cependant sous son niveau d'avant-crise dans la région (- 3,5 % par rapport à 2019). Si le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an est en baisse de 8,0 % (après une hausse de 10,2 % en 2020), il représente néanmoins la moitié des demandeurs d'emplois A, B et C.

Forte hausse des entrées en apprentissage

Après une hausse de 37,1 % en 2020, le nombre d'entrées en apprentissage augmente de nouveau en 2021 de 36,6 %

(contre + 38,4 % pour la France métropolitaine), soit 45 400 nouveaux apprentis dans la région ► **figure 5**. L'ensemble des contrats aidés, comprenant les parcours emplois compétences (PEC), les contrats initiative emplois (CUI-CIE) et l'insertion par l'activité économique (IAE) est en hausse de 42,1 % sur un an (contre 43,6 % en France métropolitaine).

Dans les Pays de la Loire, 16 400 parcours contractualisés d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) sont signés en 2021, soit une augmentation de 25,3 % sur un an. Modalité spécifique du PACEA, la garantie jeunes permet d'accompagner les jeunes entre 16 et 25 ans en situation de grande précarité vers l'emploi ou la formation. Elle est en hausse de 64,3 % sur un an. La crise a pu renforcer la précarité chez les jeunes déjà en difficulté d'insertion.

Forte diminution du recours au chômage partiel

Après une explosion du chômage partiel en 2020, liée à l'élargissement du dispositif, le nombre d'heures consommées dans la région en 2021 (34,5 millions) baisse de 70 % par rapport à l'année précédente, sans pour autant revenir à son niveau d'avant-crise (470 000 heures consommées en 2019). Le recours au chômage partiel diminue de 97 % dans la construction, de 79 % dans l'industrie, de 76 % dans le commerce et de 61 % dans le tertiaire.

En 2021, 380 millions d'euros sont versés aux entreprises des Pays de la Loire, soit une baisse de 74 % par rapport à 2020. La Loire-Atlantique représente à elle seule 52,3 % de ce montant, devant le Maine-et-Loire (16,6 %), la Vendée (15,0 %), la Sarthe (11,2 %) et la Mayenne (4,9 %). ●

Auteur : Éric Craipeau (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités)

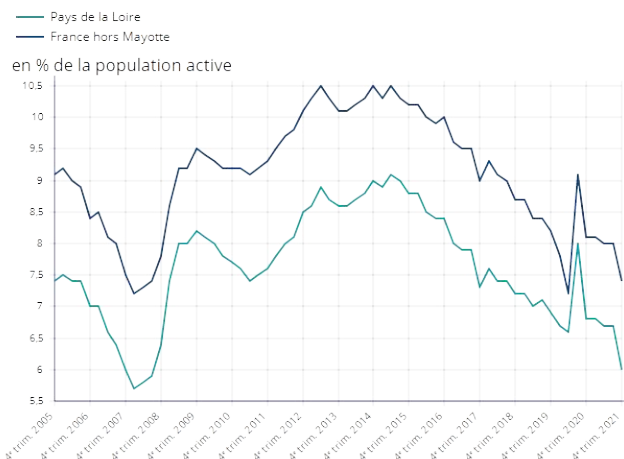
► 1. Taux de chômage

Zonage	en % de la population active						Évolution	
	T4	T4	T1	T2	T3	T4	2021 T4 / 2019 T4	2021 T4 / 2020 T4
	2019	2020	2021	2021	2021	2021	(en points de %)	(en points de %)
Loire-Atlantique	6,7	6,8	6,8	6,6	6,5	5,9	-0,8	-0,9
Maine-et-Loire	7,5	7,2	7,2	7,0	7,2	6,4	-1,1	-0,8
Mayenne	5,5	5,3	5,3	5,2	5,3	4,7	-0,8	-0,6
Sarthe	8,1	7,8	7,8	7,8	8,0	7,1	-1,0	-0,7
Vendée	6,3	6,2	6,2	6,1	6,0	5,3	-1,0	-0,9
Pays de la Loire	6,9	6,8	6,8	6,7	6,7	6,0	-0,9	-0,8
France hors Mayotte	8,2	8,1	8,1	8,0	8,0	7,4	-0,8	-0,7

Note : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS.

Source : Insee, Enquête Emploi et Taux de chômage localisés.

► 2. Évolution trimestrielle du taux de chômage



Note : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS.

Source : Insee, Enquête Emploi et Taux de chômage localisés.

► 4. Demandeurs d'emploi en fin de mois

Décomposition	Demandeurs d'emploi au 4 ^e trimestre 2021				Évolution 2021 T4 / 2019 T4		Évolution 2021 T4 / 2020 T4		Évolution annuelle moyenne 2019 T4 / 2014 T4 1	
	Catégories				Catégories		Catégories		Catégories	
	A, B, C	A	(% de l'ensemble)	(% de l'ensemble)	A, B, C	A	A, B, C	A	A, B, C	A
Hommes	138 160	74 300	45,8	49,9	-1,9	-8,9	-8,4	-17,6	0,1	-1,9
Femmes	163 390	74 490	54,2	50,1	-4,9	-10,5	-7,6	-15,7	1,9	-0,1
Moins de 25 ans	43 310	23 420	14,4	15,7	-7,8	-12,2	-14,0	-19,4	-2,5	-3,5
De 25 à 49 ans	180 520	85 490	59,9	57,5	-4,7	-11,4	-8,7	-18,2	1,0	-1,3
50 ans ou plus	77 720	39 890	25,8	26,8	1,9	-4,2	-2,1	-11,3	4,1	1,5
Inscrits depuis un an ou plus	150 520	nd	49,9	nd	1,4	nd	-8,0	nd	2,6	nd
dont inscrits depuis 2 ans ou plus	92 620	nd	30,7	nd	5,9	nd	-1,1	nd	4,6	nd
Pays de la Loire	301 550	148 800	100	100	-3,5	-9,7	-7,9	-16,6	1,1	-1,0
France entière	5 685 400	3 361 900	100	100	-1,3	-5,7	-5,7	-12,4	1,0	-0,9

¹ : évolution qui aurait été observée pour les demandeurs d'emploi en fin de mois pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année. nd : données non disponibles.

Note : données CVS-CJO.

Avertissement : le nombre de demandeurs d'emploi au 4^e trimestre est une moyenne des stocks de demandeurs d'emploi à la fin des mois d'octobre, novembre et décembre afin de mieux dégager les évolutions tendancielles.

Source : Pôle emploi-Dares, STMT.

► 5. Entrées dans les dispositifs de contrats aidés, d'alternance et d'accompagnement des jeunes

Type d'aide	2019	2020	2021
Aides à l'emploi	58 581	58 895	80 175
- Contrats aidés	19 365	18 050	25 645
Parcours emploi compétences (PEC) et contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)	3 166	2 547	3 452
Contrats initiative emploi (CUI-CIE)	55	187	4 502
Insertion par l'activité économique (IAE) ¹	16 144	15 316	17 691
- Contrats en alternance	39 216	40 845	54 530
Apprentissage	24 232	33 221	45 373
Contrats de professionnalisation	14 984	7 624	9 157
Accompagnement des jeunes	12 603	13 079	16 384
Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)	12 603	13 079	16 384
dont Garantie jeunes	3 808	3 651	5 997
Emplois francs	nd	910	1 108

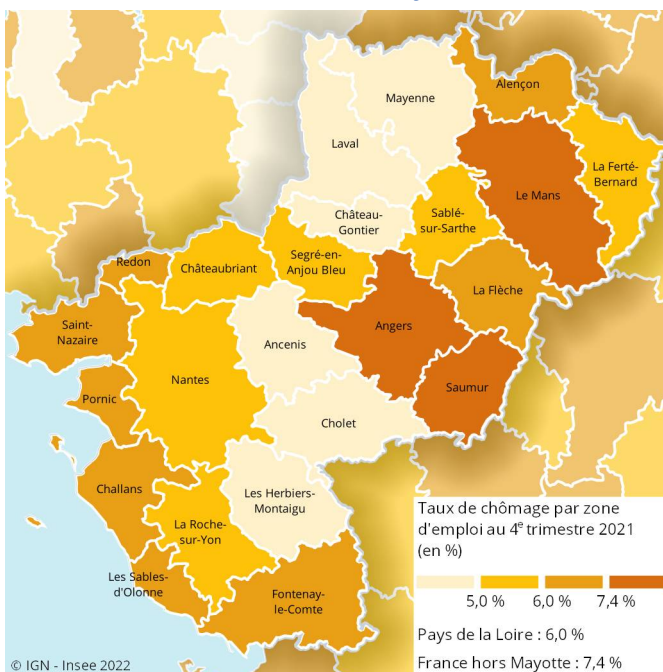
¹ : année glissante de décembre N-1 à novembre N.

nd : non disponible.

Note : les entrées comprennent les conventions initiales et les reconductions de contrats.

Source : Dares, extraction du 01/04/2022.

► 3. Taux de chômage par zone d'emploi au 4^e trimestre 2021 dans les Pays de la Loire



© IGN - Insee 2022

Note : données CVS provisoires.

Source : Insee, Estimations de taux de chômage localisés.

► Définitions

Catégories de demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi :

- catégorie A : sans emploi ;
- catégorie B : ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures au cours du mois).

Chômeur (BIT) : au sens du Bureau international du travail (BIT), un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions : être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé au moins une heure durant une semaine de référence ; être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ; avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Le nombre de bénéficiaires de minima sociaux diminue et retrouve son niveau d'avant-crise

En 2021, le nombre de bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) et de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) diminue de 5,4 %, et retrouve son niveau de fin 2019, avant la crise sanitaire. Cette diminution est due au recul du nombre de bénéficiaires de l'ASS (- 14,3 %) et du RSA (- 8,7 %), favorisé par la reprise économique. Seul le nombre de bénéficiaires de l'AAH est en progression (+ 1,1 %).

En 2021, dans les Pays de la Loire, le nombre de bénéficiaires de minima sociaux (RSA, AAH ou ASS) diminue de 5,4 % et représente 138 100 allocataires en fin d'année ► [figure 1](#). En 2020, les mesures gouvernementales prises lors de la crise sanitaire (arrêt de certains secteurs d'activité, prolongation des droits aux minima sociaux, etc.) avaient entraîné une progression de 5,8 % du nombre d'allocataires. Les Pays de la Loire retrouvent donc après deux années, le même niveau qu'en décembre 2019. Les évolutions de chacun de ces minima sociaux sont néanmoins contrastées.

Le RSA : un nombre d'allocataires en baisse, mais qui ne retrouve pas son niveau d'avant-crise

Dans les Pays de la Loire, la moitié des ménages bénéficiaires d'un minimum social perçoit le RSA, niveau minimum de revenu attribué aux personnes sans ressources, en fonction de la composition de leur foyer. Fin 2021, près de 70 000 ménages allocataires perçoivent cette prestation, soit 4,1 % de l'ensemble des ménages ligériens. Si le nombre de ménages bénéficiaires du RSA diminue en 2021 (- 8,7 %), il reste toutefois supérieur au niveau atteint en décembre 2019 (+ 0,8 %) ► [figure 2](#).

Au cours de l'année 2021, le nombre d'allocataires du RSA diminue pendant les deux premiers trimestres (- 3,6 % et - 4,0 %), signe de la reprise économique. Au 3^e trimestre, les effectifs se stabilisent, mais la situation mensuelle est plus hétérogène. En effet, le nombre de ménages allocataires progresse de 1,3 % au mois de juillet, en raison de la bascule dans le RSA des bénéficiaires de l'allocation chômage qui ne bénéficient

plus de la prolongation de leurs droits (fin de l'état d'urgence sanitaire). La diminution du nombre d'allocataires en août et septembre compense cette augmentation. Le nombre d'allocataires du RSA repart à la baisse au 4^e trimestre à un rythme inférieur aux 1^{er} et 2^e trimestres.

Le nombre d'allocataires du RSA diminue plus fortement en Vendée (- 15,0 %) et en Mayenne (- 10,8 %). Contrairement aux autres départements où le nombre de ménages allocataires progresse au 3^e trimestre 2021, la diminution du nombre de ménages allocataires se poursuit en Vendée (- 4,4 %), notamment en raison du début de l'activité touristique.

Moins soumise à la conjoncture économique, l'AAH progresse

Dans les Pays de la Loire, au 31 décembre 2021, 57 200 personnes bénéficient de l'AAH, minimum social soumis à des conditions médicales, soit un chiffre en progression de 1,1 % par rapport à 2020 ► [figure 3](#). Cette évolution est inférieure à celle des années précédentes, mais également à celle de France métropolitaine (+ 1,8 %). Les Pays de la Loire sont la 2^e région comptant le moins de bénéficiaires de l'AAH (2,7 % de la population de 20 à 64 ans) après l'Île-de-France.

La croissance des effectifs de l'AAH dépend moins de la conjoncture économique que celle des effectifs du RSA et de l'ASS. Ainsi, le nombre d'allocataires diminue seulement au 1^{er} trimestre (- 0,6 %). Cette évolution est due à la prise en compte au mois de janvier des ressources de l'année de référence. Celles-ci ont pu dépasser le montant plafond permettant de bénéficier de ce minimum social et générer des sorties du dispositif. Le nombre

d'allocataires progresse ensuite au 2^e trimestre de 1,2 % et ralentit aux 3^e et 4^e trimestres (+ 0,3 % chacun).

Forte diminution du nombre d'allocataires de l'ASS en 2021

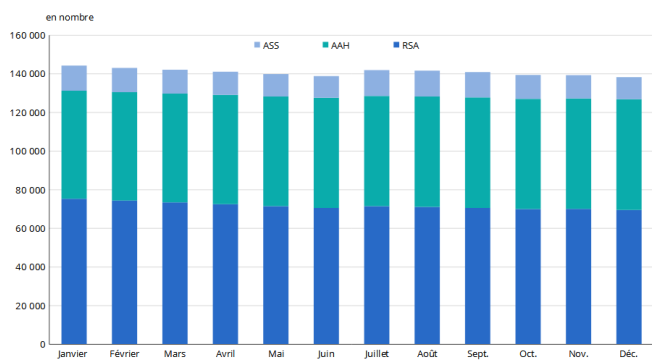
Fin 2021, 11 500 personnes bénéficient de l'ASS, minimum social destiné aux chômeurs en fin de droits sous conditions de ressources du foyer, soit 0,7 % de la population active ligérienne. Second taux le moins élevé de France métropolitaine, il s'explique en partie par un taux de chômage très bas dans la région (6,0 % en Pays de la Loire au 4^e trimestre 2021, soit le taux le plus bas derrière la Bretagne).

En 2021, le nombre de bénéficiaires de l'ASS diminue de 14,3 %, à un rythme plus important qu'en France métropolitaine (- 10,0 %) ► [figure 4](#). Si le nombre d'allocataires diminue régulièrement au cours des deux premiers trimestres (- 8,3 % et - 8,9 %), le 3^e trimestre se singularise par un fort rebond du nombre de bénéficiaires (+ 16,8 %). Il retrouve ainsi son niveau de fin 2019, avant la crise sanitaire. La fin des mesures de prolongation des droits à l'allocation chômage au 30 juin entraîne une bascule vers l'ASS d'un certain nombre de chômeurs. Au 4^e trimestre, le nombre de bénéficiaires de l'ASS repart à la baisse, de façon plus importante qu'en début d'année, porté par la baisse du taux de chômage qui passe de 6,7 % au 3^e trimestre à 6,0 % au 4^e trimestre. ●

Auteurs :

Élisabeth Gallard, Raphaëlle Marie
(Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités)

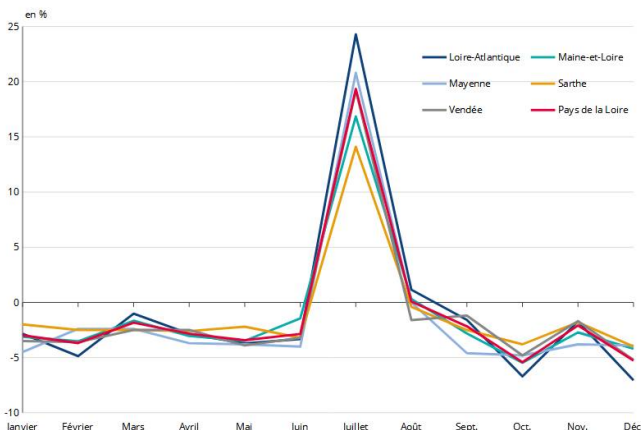
► 1. Répartition des bénéficiaires de minima sociaux par type d'allocation dans les Pays de la Loire en 2021



Note : les données des 3 derniers mois sont provisoires.

Sources : Cnaf, Allstat FR6 et FR2 ; MSA ; Pôle Emploi, FNA ; estimations Drees pour les données provisoires.

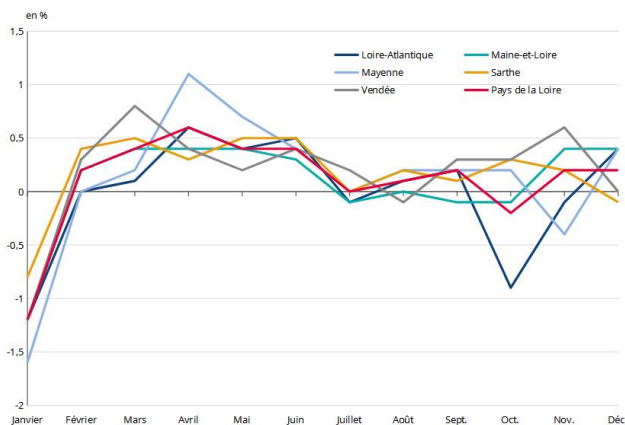
► 2. Évolution du nombre de bénéficiaires du RSA par rapport au même mois de l'année 2020 dans les Pays de la Loire



Note : les données des 3 derniers mois sont provisoires.

Sources : Cnaf, Allstat FR6 et FR2 ; MSA ; estimations Drees pour les données provisoires.

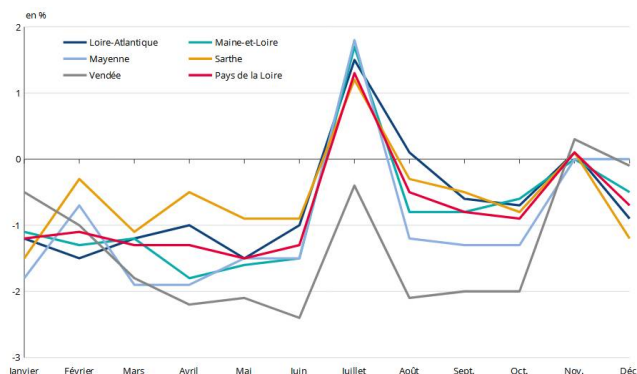
► 3. Évolution du nombre de bénéficiaires de l'AAH par rapport au même mois de l'année 2020 dans les Pays de la Loire



Note : les données des 3 derniers mois sont provisoires.

Sources : Cnaf, Allstat FR6 et FR2 ; estimations Drees pour les données provisoires.

► 4. Évolution du nombre de bénéficiaires de l'ASS par rapport au même mois de l'année 2020 dans les Pays de la Loire



Note : les données des 3 derniers mois sont provisoires.

Source : Pôle Emploi, FNA.

► Méthodologie

Les minima sociaux retenus dans l'étude sont : le **revenu de solidarité active (RSA)**, l'**allocation aux adultes handicapés (AAH)**, l'**allocation de solidarité spécifique (ASS)** dont les effectifs sont plus liés aux cycles économiques. Ils représentent 81 % du nombre d'allocataires de minima sociaux dans les Pays de la Loire. Les changements de réglementation concernent plus directement les minima les moins sensibles aux évolutions conjoncturelles (minimum vieillesse, allocation veuvage, allocation supplémentaire d'invalidité, allocation temporaire d'attente, allocation équivalent retraite de remplacement).

Le **revenu de solidarité active** est une allocation qui garantit un revenu minimum. Il peut être alloué en totalité ou en complément d'autres revenus. En 2021, son montant maximum est de 565,34 euros pour une personne seule et sans enfant et de 848,02 euros pour un couple.

L'**allocation aux adultes handicapés** garantit un revenu minimum aux personnes handicapées. Ce droit est ouvert dès lors que la personne handicapée ne peut prétendre à une pension de retraite, un avantage invalidité ou une rente d'accident du travail d'un montant au moins égal à celui de l'AAH. Pour pouvoir bénéficier de l'AAH, la personne handicapée doit remplir un certain nombre de conditions d'âge, d'incapacité, de résidence et de nationalité ainsi que de ressources.

L'**allocation de solidarité spécifique** garantit des ressources minimales aux demandeurs d'emploi ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage ou ayant au moins 50 ans, bénéficiant de l'assurance chômage et optant pour la perception de l'ASS (l'allocation d'assurance chômage s'arrêtant alors), sous certaines conditions de durée d'activité antérieure et de ressources.

Nette hausse des créations de sociétés et de micro-entrepreneurs

En 2021, 46 300 entreprises sont créées dans les Pays de la Loire. Les créations d'entreprises progressent de 21,7 %, portées par l'essor des créations de sociétés et des immatriculations de micro-entrepreneurs. Elles s'accroissent nettement dans la plupart des secteurs, notamment dans l'industrie et les services. Le nombre de défaillances d'entreprises se replie de nouveau (- 9,5 %, après - 42,4 % en 2020), soit un nombre deux fois moins élevé qu'avant la crise sanitaire.

En 2021, 46 300 entreprises sont créées dans les Pays de la Loire : 26 900 sous le régime de **micro-entrepreneur**, 11 850 **sociétés** et 7 550 **entreprises individuelles** ► **figure 1**. Le nombre de créations d'entreprises atteint un nouveau record. Il progresse de 21,7 % en 2021 (après + 4,7 % en 2020), soit davantage qu'au niveau national (+ 16,7 %).

Comme les années précédentes, cette progression est portée par l'essor des immatriculations sous le régime de micro-entrepreneur. Les créations sous ce régime progressent de 25,6 % (après + 11,1 % en 2020), soit un rythme supérieur au niveau national (+ 16,5 %). La part des micro-entrepreneurs dans le nombre total de créations continue d'augmenter dans la région (58 % en 2021 après 56 % en 2020) et se rapproche du niveau national (61 %).

La progression est également portée en 2021 par l'envol des créations de sociétés. Leur nombre s'accroît de 28,4 % (après + 0,9 % en 2020), soit la plus forte progression enregistrée au cours des dix dernières années. Il augmente plus fortement qu'en France (+ 24,6 %). Les créations d'entreprises individuelles rebondissent modérément (+ 2,1 %, après - 6,6 % en 2020), soit une hausse un peu moins marquée qu'en France (+ 3,6 %).

Hausse des créations dans tous les départements

En 2021, le nombre de créations d'entreprises s'accroît dans tous les départements. Les créations sont les plus dynamiques en Maine-et-Loire (+ 24,6 %) ► **figure 2**. Elles progressent fortement pour les micro-entrepreneurs et les sociétés (respectivement + 36,0 % et + 34,4 %) tandis qu'elles baissent pour les entreprises individuelles (- 7,5 %). En Loire-Atlantique, les créations d'entreprises sont en hausse de 23,0 %, portées par le dynamisme des créations de sociétés et sous le statut de micro-

entrepreneurs (respectivement + 27,4 % et + 23,3 %). En Vendée, les créations d'entreprises sont en hausse de 21,8 %, en raison notamment de la forte progression des sociétés (+ 34,5 %). La Loire-Atlantique et la Vendée sont les seuls départements de la région où les créations d'entreprises individuelles sont en hausse.

Dans la Sarthe, la progression de 18,8 % est portée par le nombre d'immatriculations de sociétés (+ 32,9 %) et de micro-entrepreneurs (+ 25,4 %). Les créations d'entreprises augmentent le moins en Mayenne (+ 10,3 %), où les créations de sociétés sont peu dynamiques (+ 3,7 %) et où les créations d'entreprises individuelles sont en baisse (- 11,6 %).

Forte croissance des créations dans la plupart des secteurs

Les créations d'entreprises croissent dans la plupart des secteurs. Elles sont dynamiques dans le secteur des services aux entreprises (+ 23,1 %, soit + 3 000 créations), portées par les hausses de créations de sociétés (+ 28,1 %) ► **figure 3**. Ce secteur est, en 2021, le premier contributeur à la hausse globale. Elles repartent à la hausse en 2021 dans les services aux particuliers (+ 24,5 %, soit + 1 900 créations), en lien avec la hausse des immatriculations sous le régime de micro-entrepreneur. Ces dernières représentent les deux tiers des créations dans ce secteur.

Les créations progressent dans une moindre mesure dans le secteur regroupant le commerce, les transports, l'hébergement et la restauration (+ 16,5 %, soit + 2 000 créations), mais davantage qu'au niveau national (+ 7,5 %). En particulier, les créations sont soutenues par l'envol des immatriculations dans les transports (+ 75,0 %, contre + 24,4 % au plan national), essentiellement sous le régime de micro-entrepreneur. En revanche, les créations ralentissent dans le commerce (+ 3,1 %) et diminuent dans

l'hébergement et la restauration (- 12,8 %). Certains entrepreneurs peuvent être découragés par les confinements successifs qui ont pénalisé ces secteurs.

Les créations progressent le plus fortement dans l'industrie (+ 32,6 %, soit + 800 créations), portées notamment par l'envol des créations d'entreprises individuelles (+ 88,9 %). Elles progressent aussi dans la construction (+ 20,6 %, soit + 700 créations) tirées par l'essor des créations de sociétés (+ 36,8 %), qui représentent la moitié des créations dans ce secteur.

Le nombre de défaillances poursuit sa décroissance

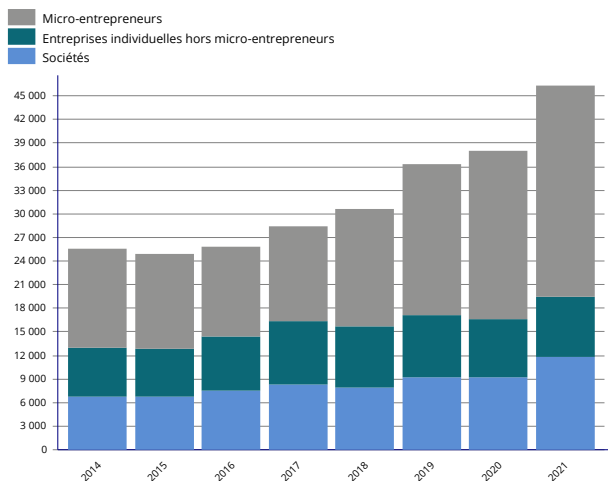
Dans les Pays de la Loire, 1 100 défaillances d'entreprises sont enregistrées en 2021. Elles diminuent de 9,5 %, contre - 11,6 % en France, et après - 42,4 % en 2020, notamment du fait de la reconduite des mesures de soutien ► **figure 4**. Le nombre de défaillances est ainsi deux fois inférieur à son niveau d'avant-crise. Les défaillances diminuent dans la plupart des départements. Elles diminuent le plus fortement dans la Sarthe (- 36,0 %). Elles baissent dans une moindre mesure en Mayenne et en Vendée (respectivement - 13,4 % et - 8,3 %) et légèrement en Maine-et-Loire (- 4,1 %). En revanche, elles sont stables en Loire-Atlantique (+ 0,4 %).

Les défaillances diminuent dans tous les secteurs, mis à part dans la construction où elles repartent à la hausse (+ 21,7 %). Elles baissent le plus fortement dans l'industrie (- 28,6 %) et dans l'ensemble regroupant le commerce, les transports, l'hébergement et la restauration (- 21,8 %). Le repli est moins marqué dans les services aux particuliers (- 12,7 %) et les services aux entreprises (- 7,4 %). ●

Auteur :

Guillaume Coutard (Insee)

► 1. Créations d'entreprises dans les Pays de la Loire

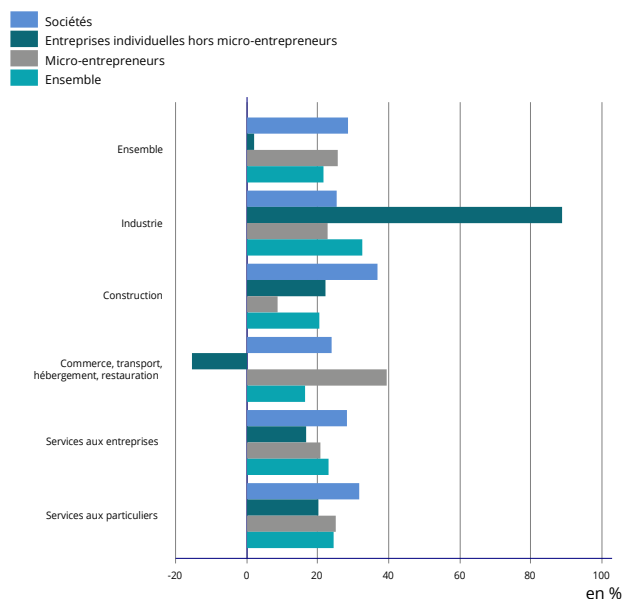


Note : nombre de créations brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

► 3. Évolution par secteur du nombre de créations d'entreprises entre 2020 et 2021 dans les Pays de la Loire



Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

► 2. Créations d'entreprises par département

Zonage	Sociétés	Entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs	Régime de micro-entrepreneur	Ensemble			
	Créations 2021 (en nombre)	Créations 2021 (en nombre)	Créations 2021 (en nombre)	Créations en 2021 (en nombre)	Évolution 2021/2019 (en %)	Évolution 2021/2020 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2019/2014 ¹ (en %)
Loire-Atlantique	5 548	2 754	12 803	21 105	27,5	23,0	7,6
Maine-et-Loire	2 260	1 787	5 433	9 480	28,5	24,6	7,4
Mayenne	778	582	1 679	3 039	34,8	10,3	6,4
Sarthe	1 180	1 100	2 855	5 135	28,8	18,8	6,9
Vendée	2 091	1 338	4 140	7 569	22,2	21,8	6,9
Pays de la Loire	11 857	7 561	26 910	46 328	27,4	21,7	7,3
France entière	279 870	131 853	638 797	1 050 520	21,5	16,7	8,2

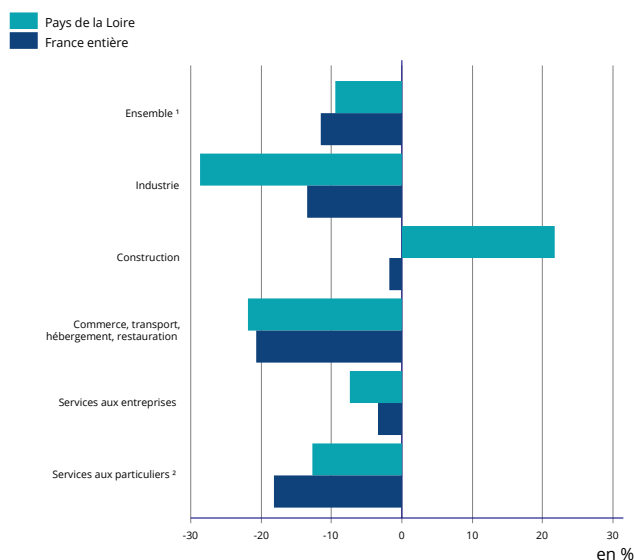
¹ : évolution qui aurait été observée pour les créations d'entreprises pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

► 4. Évolution par secteur du nombre de défaillances d'entreprises entre 2020 et 2021



¹ : y compris agriculture.

² : hors administration publique, activités des ménages en tant qu'employeurs et activités extra-territoriales.

Note : données brutes, en date de jugement.

Source : Fiben, Banque de France.

► Définitions

Société : une société est une entité dotée de la personnalité juridique. Elle est créée dans un but marchand, à savoir, produire des biens ou des services pour le marché.

Entreprise individuelle : une entreprise individuelle est une entreprise qui est la propriété exclusive d'une personne physique.

Micro-entrepreneur : un micro-entrepreneur bénéficie du régime de même nom (appelé auto-entrepreneur jusque 2014), qui offre des formalités de création d'entreprise allégées et un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu.

Forte dégradation du solde commercial régional

Après une baisse inédite de l'activité économique en 2020 en lien avec la pandémie, les échanges commerciaux se redressent en 2021. Cependant, le solde commercial régional se dégrade fortement, le déficit s'établit à 9 milliards d'euros, ce qui constitue un niveau record. Cette aggravation du déficit en 2021 s'explique par un très net rebond des importations (+ 19,4 % après - 16,7 % en 2020), beaucoup plus marqué que celui des exportations (+ 10,5 %, après - 23,5 %).

En 2021, le montant des échanges commerciaux de la région se redresse (+ 15,8 %) et s'établit à 46,1 milliards d'euros. Il reste malgré tout au-dessous de son niveau de 2019 (- 6,9 %). Le rebond est très net pour les importations qui retrouvent quasiment leur niveau d'avant-crise, à 27,6 milliards d'euros contre 27,7 milliards d'euros en 2019. En revanche, les exportations connaissent une reprise plus modérée et restent en deçà de leur niveau de 2019 (18,6 milliards d'euros contre 21,9 milliards d'euros en 2019) ► [figure 1](#). Le solde commercial recule de 2,7 milliards d'euros. Le déficit s'établit à 9 milliards d'euros, ce qui constitue un nouveau record historique.

Les Pays de la Loire représentent 3,9 % des exportations françaises (contre 4,0 % en 2020) et 4,7 % des importations (contre 4,6 % en 2020), occupant ainsi le 9^e rang sur le plan national s'agissant du total des échanges commerciaux ► [figure 2](#).

La croissance des échanges est beaucoup plus importante en Mayenne (+ 21,8 %), en Vendée (+ 21,2 %) et en Maine-et-Loire (+ 20,5 %), qu'en Loire-Atlantique (+ 12,7 %) et dans la Sarthe (+ 9,3 %). La Loire-Atlantique représente près de la moitié des échanges de la région (45 %) et le Maine-et-Loire le quart.

Malgré un rebond en 2021, les exportations restent inférieures à leur niveau de 2019

Malgré un net rebond par rapport à 2020, le montant des exportations au départ de la région reste inférieur au niveau atteint en 2019. Le secteur le plus impacté est celui des produits pétroliers raffinés, en baisse de 86 % (107 millions d'euros en 2021 contre 792 millions en 2019), en raison de la suspension d'activité de la raffinerie de Donges depuis fin novembre 2020 ► [figure 3](#). Le secteur des matériels de transport peine également à retrouver son niveau d'avant-crise. Ainsi, en deux ans, les exportations de produits de la construction aéronautique et spatiale baissent de 84 % (451 millions d'euros en 2021 contre 3,0 milliards en 2019), de 35 % pour les navires et bateaux (1,3 milliard en

2021 contre 2,1 milliards en 2019). Ces secteurs sont particulièrement impactés par la crise en raison des restrictions de déplacement. Elles baissent de 29 % pour les équipements pour automobiles (543 millions en 2021 contre 769 millions en 2019), les envois à destination du Royaume-Uni chutant notamment de 73 % (23,5 millions d'euros en 2021 contre 89,1 millions en 2019).

A contrario, les exportations de produits de la culture et de l'élevage ainsi que de la construction automobile augmentent respectivement de 27,3 % et de 17,8 % par rapport à 2019. Ces deux secteurs figurent aux 4^e et 2^e rangs des exportations des entreprises ligériennes.

Les importations retrouvent leur niveau d'avant-crise, sauf pour les hydrocarbures

En 2021, la chute des importations d'hydrocarbures naturels se poursuit (1,5 milliard d'euros, après 2,5 milliards en 2020, et 4,6 milliards en 2019), en lien avec l'arrêt provisoire en novembre 2020 des activités de raffinage de la plateforme de Donges. Cette dernière n'est pas entièrement compensée par la hausse des importations de produits pétroliers raffinés qui atteint 2,3 milliards d'euros, contre 600 millions en 2019.

Les importations baissent également pour les produits de la construction aéronautique et spatiale (381 millions d'euros en 2021, contre 1,6 milliard, en 2019, soit - 76,1 %), les articles d'habillement (- 12,3 %) ainsi que le cuir, bagages et chaussures (- 27,7 %).

À l'inverse, dans un contexte de hausse des prix, le rebond des importations est quasi généralisé dans tous les autres secteurs, qui retrouvent un niveau souvent supérieur à celui de 2019. Ainsi, les importations de produits de la construction automobile atteignent 2,4 milliards d'euros en 2021, contre 2,1 milliards en 2019 (+ 13,3 %). Les importations de machines et d'équipement augmentent de 10,2 %. La hausse la plus élevée concerne les éléments en métal

pour la construction (562,8 millions d'euros en 2021, contre 199,3 millions en 2019).

Hausse des approvisionnements en provenance des Pays-Bas

En 2021, les pays de l'Union européenne restent les principaux partenaires des entreprises ligériennes ► [figure 4](#).

L'Allemagne demeure la première destination à l'export malgré une baisse des exportations de 35,3 % entre 2019 et 2021. Cette chute s'explique par l'effondrement des exportations des produits de la construction aéronautique et spatiale vers ce pays (21,9 millions en 2021, après 1,5 milliard d'euros en 2019). La Belgique est la deuxième destination (1,5 milliard d'euros), suivie par l'Espagne pour un montant quasi équivalent.

À l'import, l'Allemagne et la Chine restent les deux premiers pays partenaires. Les Pays-Bas passent de la 5^e à la 3^e place. Les approvisionnements en provenance des Pays-Bas augmentent très fortement en 2021, passant de 1,4 milliard d'euros en 2019 à 2,3 milliards en 2021. Cette évolution est notamment portée par la forte hausse des importations de produits pétroliers raffinés en provenance de ce pays (445 millions d'euros en 2021 contre 45 millions en 2019).

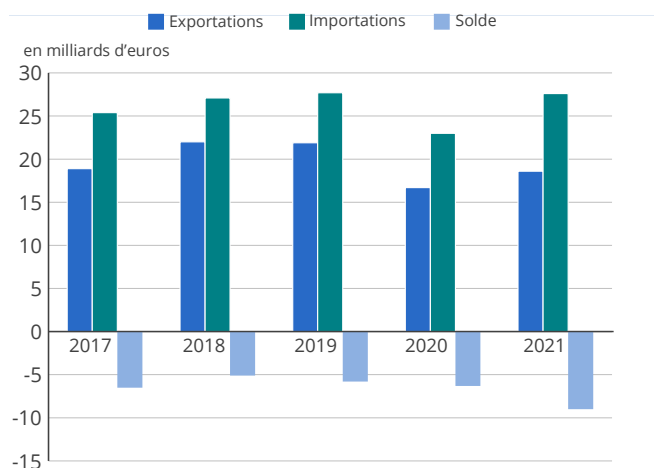
Forte chute des importations depuis le Royaume-Uni

Face aux effets conjugués du *Brexit* et de la crise sanitaire, les importations en provenance du Royaume-Uni baissent fortement en 2021 par rapport à 2019 (- 50 %), en particulier dans le secteur des produits de la construction aéronautique et spatiale (12,3 millions d'euros en 2021 contre 502,6 millions en 2019).

Parallèlement, les exportations chutent dans une moindre proportion (- 15,8 %), cette baisse étant plus marquée pour le secteur du matériel électrique (79 millions en 2021 contre 115 millions en 2019). ●

Auteur :
Philippe Saurigny (Douane)

► 1. Balance commerciale des Pays de la Loire entre 2017 et 2021



Champ : données brutes CAF/FAB hors matériels militaires.
Source : Douane.

► 3. Évolution des exportations et des importations des Pays de la Loire entre 2019 et 2021 par secteur

	en millions d'euros			
	Exportations		Importations	
	2019	2021	2019	2021
Produits pétroliers raffinés et coke	792	107	601	2 272
Produits agricoles, sylvicoles et piscicoles	971	1 226	641	835
Produits chimiques, parfums et cosmétiques	909	890	1 350	1 689
Produits en caoutchouc, plastique, produits minéraux	1 094	958	1 597	1 771
Textiles, habillement, chaussures	683	602	1 598	1 375
Produits métallurgiques et métalliques	1 132	1 163	2 105	2 744
Autres produits indus. (bois, papier, pharma., manufact. divers)	787	846	2 239	2 668
Industries agroalimentaires	2 741	3 107	2 995	3 165
Hydrocarbures naturels et déchets	391	582	4 667	1 638
Équipements mécaniques, électriques, électroniques et informatique	5 202	5 110	4 743	5 139
Matériels de transport	7 181	3 970	5 116	4 270
Ensemble	21 883	18 561	27 652	27 566

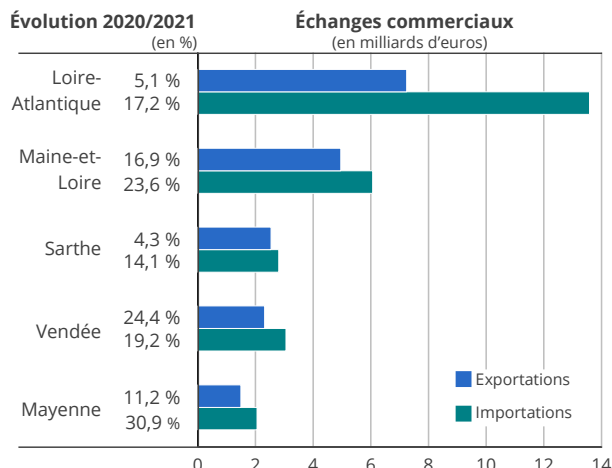
Note : nomenclature agrégée au niveau A17.
Champ : données brutes CAF/FAB hors matériels militaires.
Source : Douane.

► Définitions

CAF/FAB : Les importations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures CAF (coût, assurance, fret) ; au prix du produit lui-même, sont ajoutés les frais de transport et d'assurance nécessaires à son acheminement sur le territoire. Les exportations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures FAB (franco à bord), c'est-à-dire, frais de transport jusqu'au passage en douane inclus.

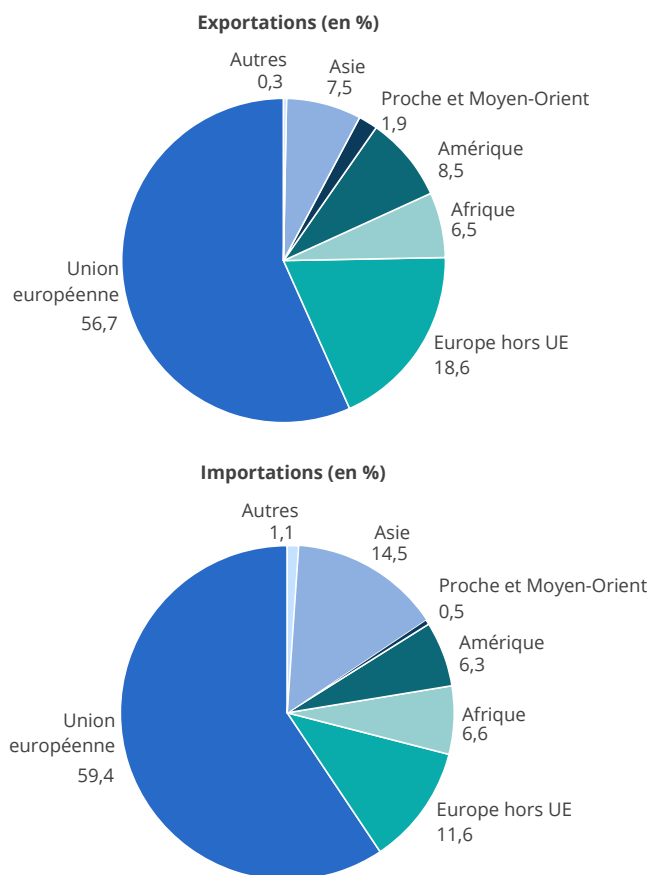
Le département indiqué est celui de départ ou de destination des marchandises sauf flux particuliers (pétrole, plateforme de distribution).

► 2. Échanges commerciaux des Pays de la Loire par département en 2021



Champ : données brutes CAF/FAB hors matériels militaires.
Source : Douane.

► 4. Échanges commerciaux des Pays de la Loire en 2021 par zone partenaire



Champ : données brutes CAF/FAB hors matériels militaires.
Source : Douane.

La consommation d'énergie et la qualité de l'air retrouvent leur niveau de 2019 en lien avec la reprise d'activité

En 2021, les consommations annuelles d'électricité et de gaz augmentent légèrement et se rapprochent de leur niveau d'avant-crise, bien que la rigueur climatique soit notablement supérieure à celle des cinq dernières années. La production d'énergie renouvelable stagne malgré un accroissement du parc de production, en raison des mauvaises conditions météorologiques. La reprise économique entraîne une hausse des polluants atmosphériques qui retrouvent leur niveau de 2019.

Les consommations d'énergie se rapprochent de leur niveau d'avant-crise

La consommation brute d'électricité des Pays de la Loire s'élève à 26,9 TWh en 2021

► **figure 1.** Elle progresse de 3,2 % par rapport à 2020, et se rapproche de son niveau d'avant-crise (2019). Le niveau reste relativement bas alors que le climat s'avère légèrement plus rigoureux en 2021 que la normale (de + 2 %). À l'échelle nationale, la progression annuelle est plus prononcée (+ 5,2 %).

Les consommations de gaz, régionale et nationale, suivent les mêmes tendances. Avec 22,8 TWh en 2021, la consommation régionale brute de gaz progresse de 2,7 % par rapport à 2020 qui a été une année particulièrement douce. Le gaz est une forme d'énergie dont l'usage est très sensible aux évolutions climatiques. La consommation 2021 se situe toutefois en deçà de la moyenne des 8 dernières années et de la consommation de 2016, à la rigueur climatique comparable, en raison de la progression de l'efficacité énergétique et d'un niveau d'activité moins important que la normale.

Malgré une augmentation des capacités installées, une timide progression de la production renouvelable

En 2021, 3,8 TWh d'énergie renouvelable sont injectés dans les réseaux publics de gaz et d'électricité des Pays de la Loire ► **figure 2.** Par rapport à 2020, la progression est modeste (+ 2,9 %), mais la contribution de la région à la production d'énergie renouvelable nationale augmente légèrement (+ 4,2 %) pour s'établir à 3,1 %.

Dans la région, en raison du faible potentiel hydraulique, l'éolien est la filière électrique renouvelable prépondérante (deux tiers du mix renouvelable régional). Les mauvaises conditions venteuses de 2021 expliquent la diminution annuelle de la production éolienne de 5 % (2,3 TWh).

Cette baisse intervient malgré une notable augmentation des capacités de production de la filière, de 9 %. La production nationale baisse de 7 %.

La production solaire photovoltaïque progresse fortement : les 800 MWh injectés sur le réseau en 2021 sont supérieurs de 16 % à la production de 2020. Les conditions d'ensoleillement plutôt défavorables de l'été sont compensées par un printemps et un automne bien ensoleillés. En outre, le parc de production photovoltaïque régional progresse encore en 2021 (+ 22 %). Ces tendances correspondent à celles observées à l'échelle nationale où la production solaire augmente de 13 % par rapport à 2020 (14,3 TWh) du fait de l'augmentation marquée des capacités de production.

Les injections de biométhane sur le réseau de gaz naturel sont en plein essor : + 60 % dans la région et + 96 % à l'échelle nationale. Avec 300 MWh injectés sur les réseaux de gaz en 2021, soit 1,3 % de la consommation annuelle, la filière reste minoritaire dans le mix régional. Elle contribue toutefois à hauteur de 7 % des injections de biométhane de France continentale.

Hausse des niveaux de polluants atmosphériques qui retrouvent leur niveau de 2019

En 2020, les différentes mesures de restriction de circulation mises en place pour lutter contre la pandémie de Covid-19 et la baisse de l'activité économique avaient entraîné une diminution significative de la présence des polluants dans l'air. Du fait de la reprise économique, les concentrations dans l'air augmentent en 2021 et retrouvent leur niveau de 2019 ► **figure 3.**

Dans ce contexte, en 2021, sur le réseau de stations de mesure de qualité de l'air d'Air Pays de la Loire, les concentrations pour les particules fines de diamètre inférieur à 2,5 micromètres (PM_{2,5}), le dioxyde d'azote, le dioxyde de soufre, le benzène, le monoxyde de carbone et le benzo(a)pyrène respectent les

valeurs réglementaires dans l'air ambiant. Pour l'ozone, l'objectif de qualité n'est pas respecté sur la quasi-totalité des sites. Pour les particules PM₁₀, le seuil d'information-recommandation est ponctuellement dépassé dans l'agglomération nantaise. Le nombre de jours où la qualité de l'air est qualifiée de bonne est très faible en raison de la mise en place d'un nouvel indice. Par contre, il n'y a pas en 2021 de journée où elle est qualifiée de très mauvaise ou d'extrêmement mauvaise ► **figure 4.**

En 2021, l'Organisation mondiale de la santé émet de nouvelles valeurs guides, non normatives, destinées à protéger la santé des populations. Ces valeurs sont dépassées sur une grande majorité du territoire régional. Elles devraient, à terme, faire évoluer les seuils réglementaires européens et français. ●

Auteurs :

Juliette Engelaere-Lefebvre (Dreal), Arnaud Rebour (Air Pays de la Loire)

► Encadré - Entrée en vigueur d'un nouvel indice de qualité de l'air

Début janvier 2021, un nouvel indice de qualité de l'air est mis en place. Il permet de mieux répondre aux enjeux de santé publique et aux préoccupations citoyennes. Les principales nouveautés du nouvel indice concernent sa disponibilité pour toutes les communes de la région, l'intégration des particules fines PM_{2,5} et le changement de l'échelle, notamment, de nouveaux seuils calés sur ceux de l'Agence Européenne pour l'Environnement (AEE), plus bas que les seuils précédents. Ces deux derniers changements conduisent à une augmentation des nombres de jours où la qualité de l'air est qualifiée de moyenne, dégradée ou mauvaise.

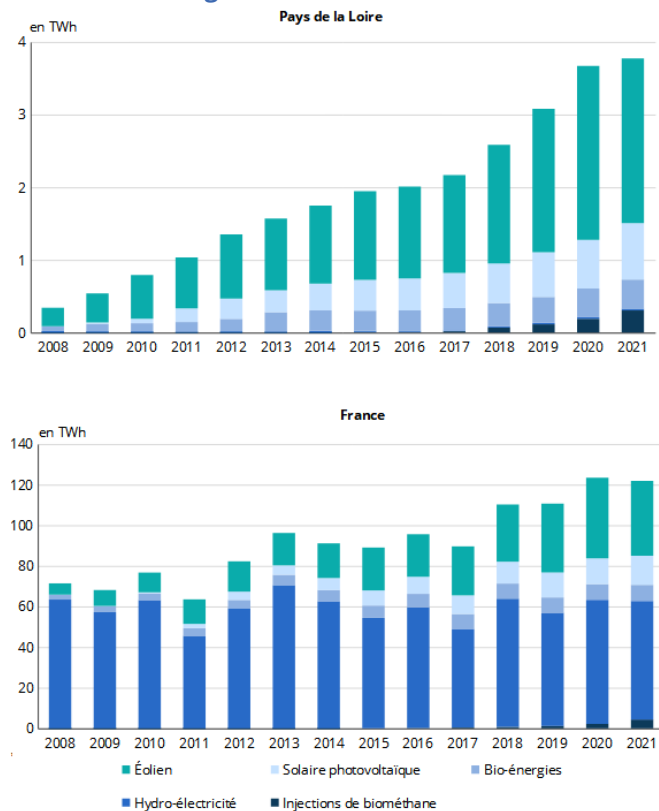
Depuis l'entrée en vigueur du nouvel indice de qualité de l'air, l'air que l'on respire n'a pas changé mais la communication sur le sujet est plus en phase avec les connaissances sur la santé et comporte des qualificatifs moins « positifs ».

► 1. Consommation annuelle brute d'électricité et de gaz en TWh et indice de rigueur climatique



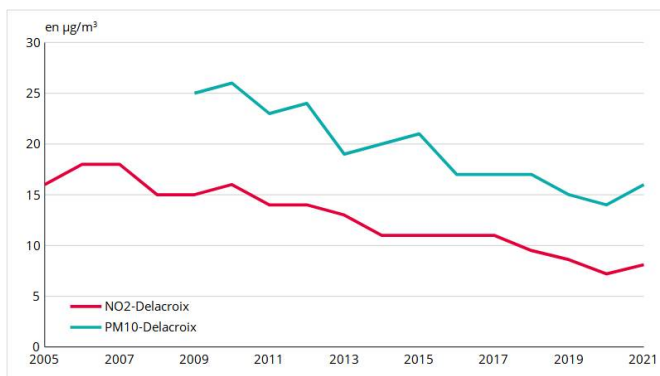
Champ : France métropolitaine (consommation d'électricité et indice de rigueur), France continentale (consommation de gaz).
Sources : SDES ; RTE ; GRTgaz ; Teréga.

► 2. Production annuelle renouvelable injectée sur les réseaux de gaz et d'électricité



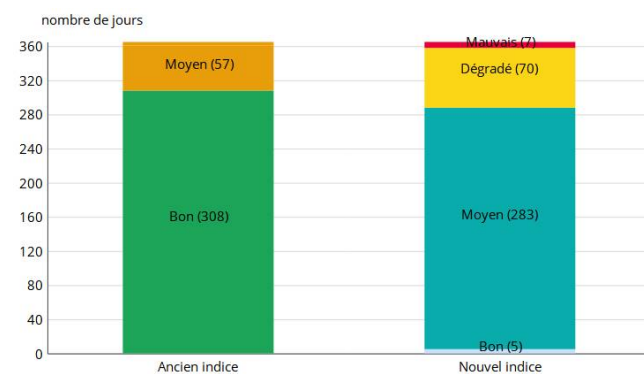
Champ : France métropolitaine (éolien, solaire photovoltaïque, bioénergies et hydroélectricité), France continentale (injections de biométhane).
Sources : RTE ; GRTgaz ; Teréga.

► 3. Concentrations annuelles en dioxyde d'azote (NO2) et en particules PM10 au niveau de la station urbaine Delacroix à La Roche-sur-Yon



Source : Air Pays de la Loire.

► 4. Indices de qualité de l'air en 2021 dans la ville du Mans : comparaison entre l'ancienne version de calcul et la méthode entrée en vigueur en 2021



Source : Air Pays de la Loire.

► Définitions

TWh (Térawatt-heure) : unité de mesure d'énergie égale à 1 milliard de Kilowatt-heure.

France continentale : France métropolitaine hors Corse.

Mix renouvelable régional : répartition des différentes sources d'énergies renouvelables utilisées pour les besoins énergétiques de la région.

L'indice de rigueur climatique est le rapport entre un indicateur de climat observé et un indicateur de climat de référence (période trentenaire). Cet indicateur est constitué par la somme des degrés jours unifiés de l'année (écart journalier entre la température observée et 17°C).

Les objectifs régionaux de production des énergies renouvelables sont définis dans le Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Energie des Pays de la Loire (SRCAE). Les objectifs nationaux de production sont suivis dans le cadre de la directive 2009/28/CE.

Une activité de crédit dynamique grâce à la bonne résilience du tissu économique régional

Dans un contexte encore marqué par les conséquences de la crise sanitaire, les encours de crédits progressent de 4,7 % dans les Pays de la Loire en 2021, une hausse comparable à la moyenne nationale (+ 5,1 %). La forte croissance des encours de crédits immobiliers (+ 8,0 %) reflète la grande attractivité de la région. Les encours de crédits d'équipement progressent quant à eux de 3,9 %. À l'inverse, les crédits de trésorerie accusent un repli de 9,5 %, après la forte hausse de 2020 (+ 47,4 %). Cette baisse traduit le moindre besoin en financements des entreprises, après les mesures de soutien à l'économie mises en place par le gouvernement au travers des prêts garantis par l'État (PGE).

Dans les Pays de la Loire, les encours de crédits distribués à la clientèle non financière augmentent en 2021 de 4,7 %, après 9,2 % en 2020 ► [figure 1](#). Ils atteignent en volume 131,3 milliards d'euros (+ 5,9 milliards). L'évolution est comparable à celle observée en France métropolitaine (+ 5,1 %). Les Pays de la Loire se maintiennent ainsi au 8^e rang des régions, en termes de volumes d'encours de crédits.

La part des crédits aux particuliers, principalement des crédits immobiliers, progresse en 2021 dans les Pays de la Loire pour atteindre 55,2 % des financements distribués, soit un taux supérieur à la moyenne en France métropolitaine (50,8 %). Les encours de crédits aux sociétés non financières sont en légère baisse sur un an (- 1,3 point), et représentent 31,1 % du total des encours. La proportion des encours de crédits aux entreprises individuelles reste stable à 8,9 % (+ 0,1 point) et supérieure à la moyenne nationale (6,4 %) ► [figure 2](#).

Des crédits immobiliers toujours en nette hausse, des crédits de trésorerie en fort repli

La dynamique ligérienne se confirme dans les financements immobiliers dont l'encours atteint son plus haut niveau en 2021 avec 81 milliards d'euros ► [figure 3](#). Ces financements représentent 61,7 % du total des encours de crédits de la région. Avec une progression de 8,0 % en 2021, le taux de croissance de ce marché est légèrement supérieur à celui observé au niveau national (+ 7,2 %) ► [figure 4](#).

Les crédits à l'équipement demeurent le second segment, avec 28,0 % du total des encours (36,8 milliards d'euros). Soutenus en grande partie par les crédits aux entreprises, ils enregistrent une nouvelle progression, de + 3,9 % après + 5,7 % en 2020.

Troisième principale composante avec 11,8 milliards d'euros en 2021, les encours de crédits de trésorerie baissent de 9,5 %, après leur hausse exceptionnelle de 47,4 % en 2020. Une rupture comparable s'observe au niveau national. Cette tendance est liée à l'octroi des prêts garantis par l'État (PGE), mis en place en 2020 pour soutenir les entreprises pendant la crise sanitaire. L'ajustement à la baisse des encours de crédits de trésorerie, plus marqué dans la région en raison de la forte capacité de résilience du tissu économique en sortie de crise, traduit un retour à des niveaux d'encours de financement des entreprises plus conformes.

Le financement des créances commerciales (0,1 % de l'encours régional) baisse de 27,1 %, compte tenu des niveaux de trésorerie globalement satisfaisants, renforcés par des PGE non utilisés.

Progression homogène des encours de crédits qui confirme l'attractivité des départements ligériens

La Loire-Atlantique affiche toujours le stock de crédits le plus élevé de la région (44,1 %), avec 57,8 milliards d'euros à fin décembre 2021 ► [figure 5](#). La dynamique de crédits est plus forte en Maine-et-Loire (+ 6,0 %). Les crédits de trésorerie baissent dans tous les départements après une forte hausse en 2020 liée aux PGE. Ils baissent plus fortement en Loire-Atlantique et en Vendée (respectivement - 12,2 % et - 8,2 %).

En Loire-Atlantique, les encours de crédits immobiliers augmentent de 8,4 % en 2021, légèrement plus qu'en 2020 (+ 7,6 %). Les crédits à l'équipement progressent moins fortement (+ 4,0 %, après + 5,4 % en 2020).

En Maine-et-Loire, les encours de crédits progressent de 6,0 %, soit un peu moins qu'en 2020 (+ 8,2 %), mais l'encours de crédits immobiliers augmente plus fortement (+ 8,3 %). Les encours de crédits à l'équipement continuent de croître (+ 5,1 %).

En Vendée, l'encours de crédits augmente moins vite qu'en 2020 (4,7 % contre 9,5 %), sous l'effet de la forte baisse des financements de trésorerie (- 8,2 %). À l'inverse, le financement immobilier connaît une hausse supérieure à celle de 2020 (+ 7,3 % contre + 6,3 %). Les crédits à l'équipement progressent également (+ 4,0 %).

Dans la Sarthe, le total des encours croît de 4,5 %, soit moins qu'en 2020 (+ 7,5 %). Cependant, le marché des crédits immobiliers progresse de 6,9 %. La progression des crédits à l'équipement reste mesurée (+ 2,2 %).

Enfin, la Mayenne affiche une progression totale des encours de crédits moins soutenue en 2021, de 4,9 % après 8,0 % en 2020. Les crédits immobiliers affichent la meilleure performance de la région avec une croissance des encours de 8,7 %. La légère hausse des crédits à l'équipement de 2,4 % succède à une évolution beaucoup plus marquée en 2020 (+ 7,0 %). ●

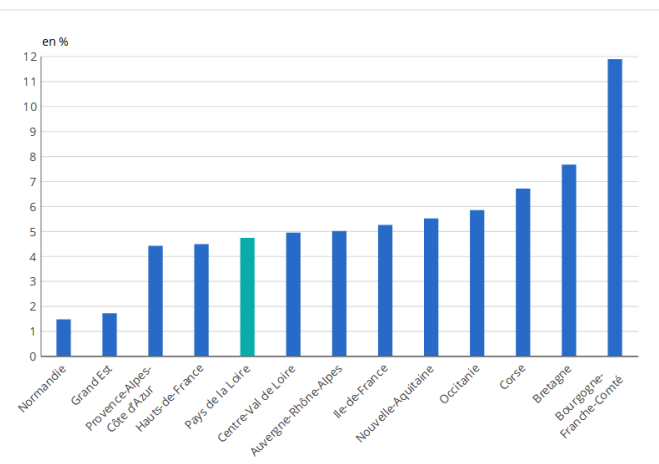
Auteur :

Matthieu Jeusset (Banque de France)

► Pour en savoir plus

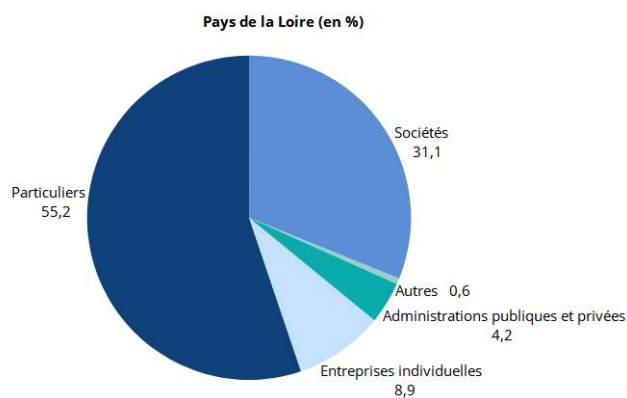
- [Site Internet de la Banque de France](#)

► 1. Évolutions régionales sur un an des crédits de la clientèle non financière au 31 décembre 2021

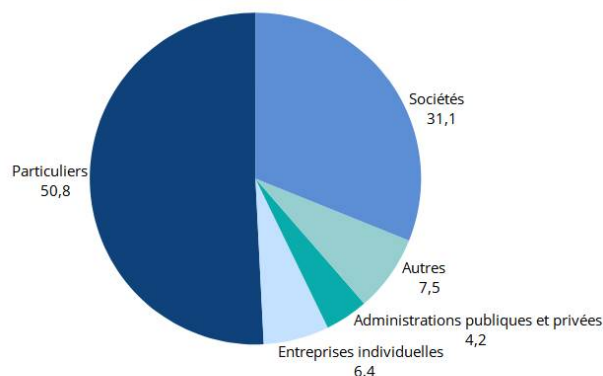


Source : Banque de France - Les crédits en régions - décembre 2020 et décembre 2021.

► 2. Répartition des encours de crédits selon le type de clientèle en 2021



France métropolitaine (en %)



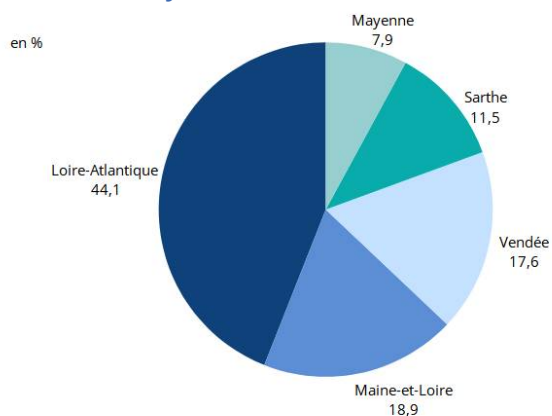
Source : Banque de France - Les crédits en régions - décembre 2021.

► 3. Répartition des encours par types de crédits en 2021

	Pays de la Loire	France métropolitaine
en millions d'euros		
Crédits immobiliers	81 041	1 409 813
Crédits à l'équipement	36 770	570 938
Crédits de trésorerie	11 739	444 806
Comptes ordinaires débiteurs	918	47 325
Crédits-bails	452	10 020
Créances commerciales	150	12 830
Autres crédits	174	15 221
Crédits à l'exportation	28	27 830
Total	131 272	2 538 783

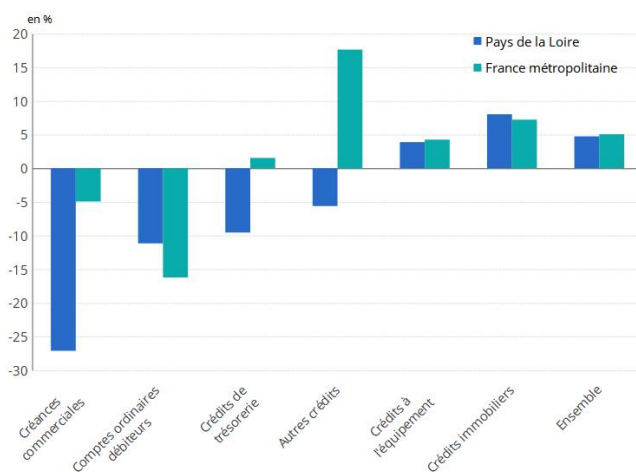
Source : Banque de France - Les crédits en régions - décembre 2021.

► 5. Répartition départementale des encours de crédits dans les Pays de la Loire en décembre 2021



Source : Banque de France - Les crédits en régions - décembre 2021.

► 4. Évolution des encours de crédits entre décembre 2020 et décembre 2021



Source : Banque de France - Les crédits en régions - décembre 2020 et 2021.

► Méthodologie

La centralisation financière des dépôts et crédits recense, sur une base conventionnelle, les opérations traitées par environ 300 banques adhérentes à la Fédération bancaire française (FBF), pour le compte de leur clientèle non financière (résidente et non résidente), c'est-à-dire les particuliers, les entreprises y compris individuelles, les sociétés d'assurance, les administrations publiques et privées, qu'elles soient résidentes ou non résidentes. Ne participent à cette centralisation ni les sociétés financières, ni les institutions financières spécialisées.

La centralisation est élaborée en fonction de l'implantation géographique des guichets ayant traité les opérations et est agrégée par départements de France métropolitaine. Certaines variations de données peuvent refléter les modifications affectant les réseaux bancaires.

Le secteur de la construction se redresse

En 2021, le secteur de la construction amorce une reprise de son activité économique. Les ventes d'appartements neufs augmentent de 26,4 % et le nombre de maisons vendues de 50,7 % en un an. Le prix des logements individuels progresse fortement (+ 17,8 %) et a même doublé en 20 ans. Le nombre de permis de construire déposés croît également de 28,1 %. Cette activité soutenue explique la progression annuelle du nombre de créations d'entreprises (+ 20,6 %) et d'emplois (+ 3,1 %) dans le secteur.

Reprise plus marquée de la vente de logements neufs

En 2021, 6 330 logements neufs sont vendus dans les Pays de la Loire selon l'enquête sur la commercialisation des logements neufs, effectuée auprès des promoteurs immobiliers sur les programmes de plus de cinq logements. Ces ventes sont en hausse de 28,2 % sur un an après trois années consécutives de baisse ► [figure 1](#). En France métropolitaine, la hausse est moins marquée (+ 15,0 %).

Les ventes concernent principalement des appartements (91 %). Ainsi, 5 790 appartements sont vendus en 2021, soit une hausse de 26,4 %, après 3 années consécutives de baisse. Le prix de vente moyen par m² s'élève à 4 160 euros (+ 7,2 % par rapport à 2020), soit 5,3 points de plus que la moyenne annuelle des 5 dernières années, et le double de celui observé en 2003. Les prix moyens des appartements neufs des régions littorales voisines sont relativement hauts (entre 3 980 à 4 170 euros au m²).

Le nombre de maisons neuves vendues augmente de 50,7 % entre 2020 et 2021, passant de 361 à 544. Cette hausse succède à quatre années de baisse. En France métropolitaine, les ventes de maisons progressent également mais dans une moindre mesure (+ 8,0 %). Le prix de vente des maisons est en forte hausse (+ 17,8 %) et atteint un niveau historique. Il faut dépenser en moyenne 261 490 euros pour un bien en 2021, soit deux fois plus qu'en 2000. Néanmoins, ce prix de vente est moins élevé que celui observé en Bretagne ou en Nouvelle-Aquitaine (respectivement 296 500 et 323 110 euros).

Forte hausse de logements autorisés portée par la Loire-Atlantique et la Vendée

En 2021, 33 300 permis de construire sont autorisés dans la région, soit une progression de 28,1 % par rapport à 2020, supérieure de 8,9 points à celle de France hors Mayotte (+ 19,2 %) ► [figure 2](#). La Loire-Atlantique et la Vendée concentrent 67 % des permis autorisés de la région. La Loire-Atlantique est le seul département qui ne retrouve pas son niveau d'avant la crise sanitaire (14 200 en 2019 soit - 7,1 % entre 2019 et 2021). Le nombre de permis de construire autorisés augmente dans tous les départements : de 15,1 % en Maine-et-Loire à 51,4 % en Vendée.

En 2021, 27 100 logements sont commencés dans la région, soit une augmentation de 11,8 % par rapport à 2020 après trois années de baisse ► [figure 3](#). En France hors Mayotte, l'évolution est du même ordre (+ 11,7 %). Les mises en chantier sont concentrées principalement en Loire-Atlantique (12 200), en Vendée (6 200) et en Maine-et-Loire (5 200) avec une progression proche de l'évolution française dans ces trois départements. La Mayenne enregistre une hausse beaucoup plus marquée (+ 45,9 %) alors que la Sarthe accuse une baisse de 5,6 %.

La surface de locaux non résidentiels autorisée dans la région augmente en 2021 de 14,9 % ► [figure 4](#) et en France de 10,5 %. Cette hausse fait suite à une baisse vertigineuse entre 2019 et 2020 que ce soit au niveau régional (- 28,8 %) ou national (- 19,7 %), baisse liée à l'effet de la pandémie sur l'activité économique. La surface des locaux autorisés rebondit fortement pour le secteur industriel (+ 23,5 %) ► [figure 5](#). En revanche, elle diminue de nouveau dans le secteur de l'hébergement hôtelier (- 19,4 %). Le

secteur de l'artisanat qui n'avait pas subi jusqu'à maintenant les conséquences de la crise enregistre également une diminution des surfaces autorisées (- 9,1 %).

Rebond de l'emploi et des créations d'entreprises

En 2021, dans les Pays de la Loire, 3 900 entreprises sont créées dans le secteur de la construction, soit une hausse de 20,6 % par rapport à 2020 (contre + 10,9 % en France hors Mayotte). Cette hausse est principalement portée par les créations de sociétés (+ 36,8 %) et d'entreprises individuelles (+ 22,1 %), alors que les créations d'entreprises sous le statut de micro-entrepreneurs augmentent plus modérément (+ 8,8 %). Ces créations expliquent le rebond de l'emploi dans ce secteur.

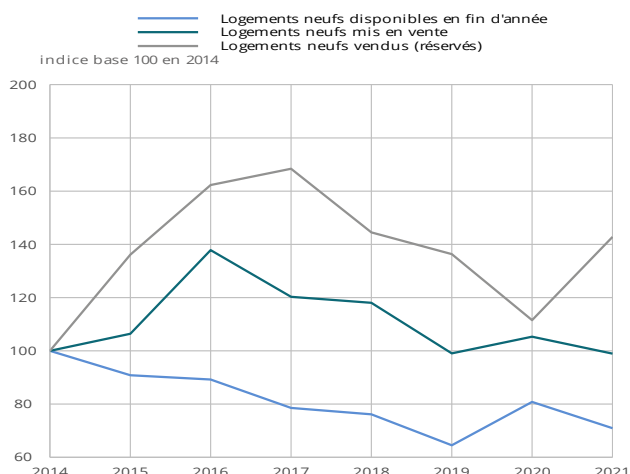
Fin 2021, 94 100 salariés travaillent dans le secteur de la construction. L'emploi augmente pour la cinquième année consécutive (+ 3,1 % par rapport à 2020) et plus fortement qu'en France hors Mayotte (+ 2,5 %). Dans la région, une telle progression de plus de 3 % sur un an n'a pas été enregistrée depuis 2007 (+ 4,2 %).

Parallèlement, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi en catégorie A, B, C dans les métiers de la construction baisse de 11,9 %. Fin 2021, 18 400 personnes sont inscrites, soit 6,1 % des demandeurs d'emploi de la région. En France, la diminution est moins marquée (- 8,6 %), mais elle met en évidence les tensions de recrutement dans les métiers du bâtiment. ●

Auteur :

Christelle Belkacem (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire)

► 1. Évolution de la commercialisation de logements neufs dans les Pays de la Loire



Note : données 2021 redressées pour les logements neufs disponibles et mis en vente.
Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers.
Source : SDES, enquête ECLN.

► 3. Construction autorisée de logements par département

Zonage	Logements en 2021 (en nombre)	Évolution 2021/2019 (en %)	Évolution 2021/2020 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2019/2014 ¹ (en %)
Loire-Atlantique	13 200	-7,1	22,7	2,8
Maine-et-Loire	6 900	51,2	15,1	6,8
Mayenne	2 100	26,7	35,2	10,5
Sarthe	2 000	0,6	18,3	10,4
Vendée	9 100	32,8	51,4	10,3
Pays de la Loire	33 300	13,8	28,1	5,8
France hors Mayotte	470 000	4,1	19,2	3,4

¹ : évolution qui aurait été observée pour la construction autorisée de logements, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Notes : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies. En raison des arrondis, des totaux peuvent légèrement différer de la somme des éléments qui les composent.

Source : SDES, Sit@del2.

► 5. Construction autorisée de locaux non résidentiels, selon le type

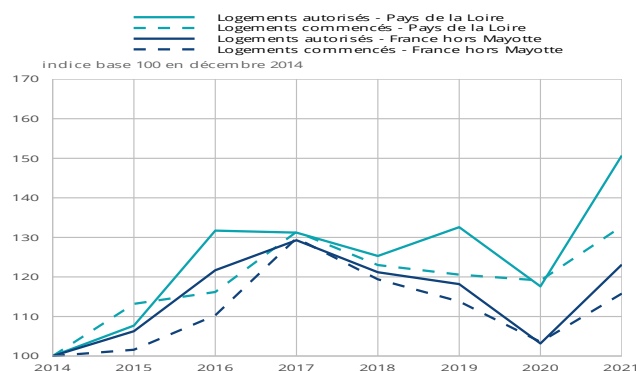
Secteurs	Pays de la Loire				France entière			
	Surfaces autorisées en 2021 (en milliers de m ²)	Évolution 2021/2019	Évolution 2021/2020	Évolution annuelle moyenne 2019/2014 ¹	Évolution 2021/2019	Évolution 2021/2020	Évolution annuelle moyenne 2019/2014 ¹	
Artisanat	161	-4,8	-9,1	8,6	8,1	16,8	5,5	
Bureaux	277	-17,0	14,2	10,4	-20,7	2,4	9,7	
Commerce	264	16,4	28,5	1,0	-14,6	6,3	0,1	
Entrepôt	416	4,3	55,1	13,0	-5,5	35,5	14,3	
Exploitation agricole ou forestière	825	-33,4	0,7	-1,1	-16,4	-3,0	0,2	
Hébergement hôtelier	32	-27,2	-19,4	-1,8	-28,2	-18,7	10,9	
Industrie	487	23,5	31,8	12,3	2,9	22,9	5,2	
Service public ou d'intérêt collectif	306	-46,9	6,8	14,3	-12,2	7,5	1,8	
Ensemble	2 768	-18,2	14,9	5,2	-11,3	10,5	5,0	

¹ : évolution qui aurait été observée pour la construction autorisée de locaux non résidentiels, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Note : données brutes provisoires en date réelle.

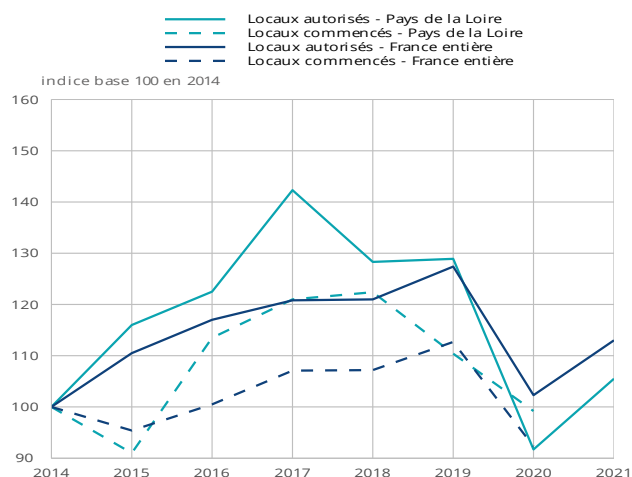
Source : SDES, Sit@del2, estimations au 30 avril 2022.

► 2. Évolution de la construction de logements



Note : données estimées provisoires arrondies à la centaine en date réelle.
Champ : logements individuels, collectifs et en résidence.
Source : SDES, Sit@del2.

► 4. Évolution de la construction de locaux non résidentiels



Note : données brutes provisoires en date réelle.
Source : SDES, Sit@del2, estimations au 30 avril 2022.

► Méthodologie

La base de données Sit@del2 rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis accordés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs (État, collectivités territoriales) au service statistique du Ministère de la Transition écologique (MTE). Les mouvements relatifs à la vie du permis (autorisations, annulations, modificatifs, déclarations d'ouverture de chantier) sont exploités à des fins statistiques.

Les séries de la construction utilisées pour la conjoncture et le bilan économique sont élaborées à partir de cette base.

En matière de logement, les séries d'estimations en date réelle sont produites mensuellement pour évaluer le nombre d'autorisations et de mises en chantier. Elles visent à retracer dès le mois suivant, l'ensemble des événements à leur date réelle. Sur la base des données collectées, les séries intègrent une estimation de l'information non encore remontée. Ces séries sont actualisées chaque mois pour prendre en compte les informations les plus récentes. Les estimations en date réelle corrigent des éventuels défauts de collecte des déclarations d'ouverture de chantier.

Pour les locaux non résidentiels, les séries de surface de plancher en date de prise en compte permettent le suivi conjoncturel de ce secteur. Elles agrègent les informations issues des permis (autorisés, commencés, etc.) selon la date d'enregistrement de la donnée dans l'application Sit@del2. Les séries de surface de plancher en date réelle sont utilisées pour les études structurelles. L'information est restituée selon la date effective de l'autorisation ou de la mise en chantier. Ces séries sont présentées nettes des annulations et ne comportent pas d'estimations : elles minorent donc la réalité, spécialement pour les mois de collecte les plus récents.

Le tourisme retrouve des couleurs au second semestre

En 2021, les vagues épidémiques et les restrictions sanitaires continuent d'affecter le tourisme, surtout au premier semestre. Dans les Pays de la Loire, les nuitées hôtelières baissent de 22 % comparé à 2019. Cependant, avec l'allègement des mesures sanitaires, la fréquentation reprend dans tous les hébergements touristiques à partir de juillet. L'activité étant plus saisonnière dans les campings, ces derniers sont moins affectés que les hôtels et les restaurants par les restrictions du premier semestre et leur chiffre d'affaires de l'année est même supérieur à celui de 2019.

Après une année 2020 morose, la crise sanitaire continue d'impacter le tourisme en 2021. La vague épidémique de début d'année impose de nouvelles restrictions sanitaires qui s'allègent progressivement à partir de mai. Les établissements touristiques sont notamment affectés par les restrictions de déplacements, en France et en provenance de l'étranger. Toutefois, à partir des vacances d'été, l'activité touristique se rapproche de son niveau d'avant-crise (année 2019) dans les Pays de la Loire.

Une reprise de la fréquentation en septembre dans les campings

Entre mai et septembre 2021, les campings ligériens enregistrent 10,9 millions de nuitées, soit une baisse de fréquentation de 6,1 % par rapport à 2019 (contre - 5,5 % en France métropolitaine) ► [figure 1](#). Le recul de la fréquentation ralentit au cours de l'été et la météo clémente encourage les séjours en septembre (+ 12,5 %). Si la clientèle résidant en France est plus présente durant la saison (+ 3,7 %), la clientèle venant de l'étranger peine à revenir (- 55,0 %). La météo estivale pluvieuse décourage probablement la fréquentation des emplacements nus (- 15,4 % par rapport à l'avant-crise), alors que les emplacements équipés retrouvent leur niveau de fréquentation de 2019.

La saison est plus favorable qu'en 2019 dans les campings de Loire-Atlantique (+ 2,6 %), alors que la reprise est plus lente dans les campings vendéens (- 7,3 %). Les campings haut de gamme, plus nombreux en Vendée, pâtissent de la chute de la fréquentation de la clientèle étrangère.

Hôtels : un début d'année morose, une reprise dès juillet

En 2021, les hôtels ligériens enregistrent 5,8 millions de nuitées, soit une baisse de fréquentation de 22,0 % par rapport à 2019 (contre - 37,4 % en France métropolitaine) ► [figure 2](#). Les restrictions sanitaires affectent particulièrement la fréquentation hôtelière ligérienne au premier semestre (- 45,3 %), mais de façon plus atténuée qu'au niveau national (- 62,4 %). Dès le mois de juillet, les hôtels ligériens retrouvent une fréquentation similaire à 2019. Avec la reprise de l'épidémie en fin d'année, la fréquentation baisse de nouveau en décembre (- 10,5 %).

Si la clientèle résidente est nettement moins présente avant l'été, elle dépasse son niveau d'avant-crise au second semestre (+ 1,5 %). En revanche, le retour de la clientèle étrangère est plus progressif et la fréquentation des non-résidents reste loin de son niveau d'avant-crise (- 28,1 % au second semestre).

La fréquentation hôtelière est contrastée selon les départements ► [figure 3](#). Les hôtels sarthois perdent 27,1 % de leurs nuitées en 2021 et ne retrouvent pas leur niveau de 2019. Ils ont pu être impactés par le décalage de la course automobile des 24 Heures du Mans en août et par la mise en place d'une jauge réduite lors de cet événement. En revanche, la baisse de fréquentation est moins marquée dans les hôtels vendéens (- 13,3 % durant l'année). Ils dépassent leur niveau d'avant-crise dès le mois de juillet.

Entre mai et décembre 2021, la fréquentation dans les autres hébergements collectifs touristiques (AHCT) de la région diminue de 2,2 % par rapport à 2019 (contre - 9,4 % en France métropolitaine).

Un chiffre d'affaires en hausse dans les campings

En 2021, le chiffre d'affaires des campings ligériens augmente de 3,7 % par rapport à 2019 (contre + 4,2 % en France) ► [figure 4](#). L'activité étant plus saisonnière, les campings sont moins affectés que les hôtels et les restaurants par les restrictions sanitaires du premier semestre. Leur chiffre d'affaires atteint à partir du mois d'août un niveau supérieur à 2019.

Dans l'hôtellerie, en 2021, la chute du chiffre d'affaires est marquée (- 25,2 % par rapport à 2019). L'embellie estivale ne compense pas les pertes de chiffre d'affaires du premier semestre, mais elle permet de limiter l'impact par rapport à la moyenne nationale (- 34,0 %).

Fermés jusqu'à la mi-mai, les restaurants ligériens subissent fortement la perte d'activité en 2021 (- 26,0 % par rapport à 2019), et de manière plus forte qu'au niveau national (- 19,7 %). ●

Auteur :

Christelle Manceau (Insee)

► Pour en savoir plus

- [Manceau C. et al.](#), « [Le tourisme ligérien retrouve son dynamisme d'avant-crise à partir de juillet](#) », *Insee Analyses Pays de la Loire* n° 102, janvier 2022.
- [Dangerfield O., Mainguené A.](#), « [En 2021, malgré l'embellie estivale dans les campings, la fréquentation touristique baisse d'un quart par rapport à 2019](#) », *Insee Première* n° 1 901, mai 2022.

► 1. Nombre de nuitées dans les campings par département

	Nombre de nuitées dans les campings		Part de nuitées effectuées en 2021 en %	
	2021 (en milliers)	Évolution 2021/2019	par une clientèle non résidente	sur emplacements équipés
Loire-Atlantique	2 405	2,6	6,3	58,9
Maine-et-Loire	564	-17,2	18,8	49,5
Mayenne	84	-3,9	6,0	33,2
Sarthe	255	-15,7	19,3	30,6
Vendée	7 603	-7,3	7,3	69,7
Pays de la Loire	10 911	-6,1	8,0	65,1
France métropolitaine	112 320	-5,5	19,6	55,3

Note : données définitives.

Avertissement : pour les campings, la saison touristique couvre les mois de mai à septembre.

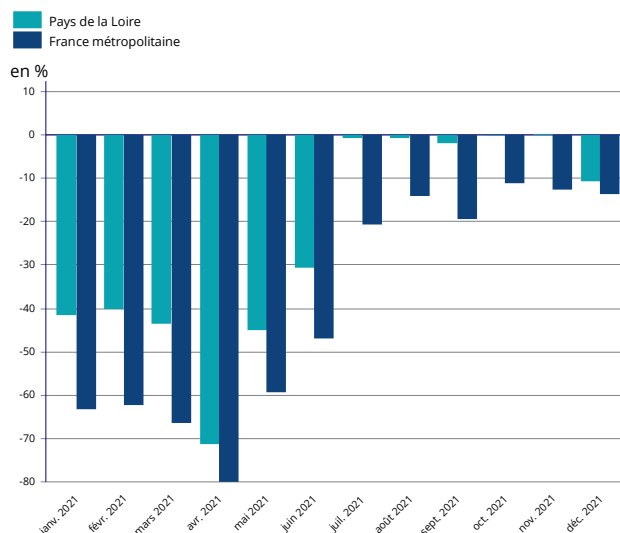
Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT).

► 3. Nombre de nuitées dans les hôtels par département

	Nombre de nuitées dans les hôtels en 2021 (en milliers)		Évolution 2021/2019
	en %		
Loire-Atlantique	2 466	-25,4	
Maine-et-Loire	1 055	-21,8	
Mayenne	255	-13,8	
Sarthe	652	-27,1	
Vendée	1 339	-13,3	
Pays de la Loire	5 767	-22,0	
France métropolitaine	134 454	-37,4	

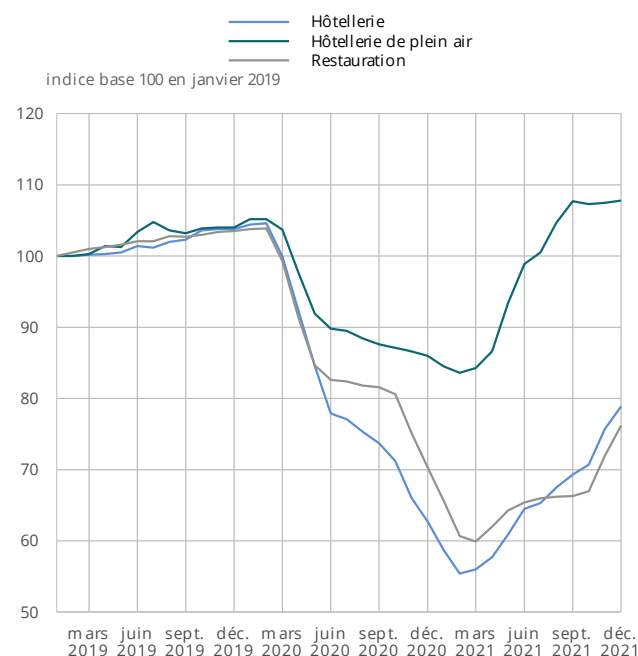
Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT).

► 2. Évolution du nombre de nuitées dans les hôtels par rapport au même mois de 2019



Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT).

► 4. Évolution du chiffre d'affaires des 12 derniers mois



Champ : unités légales monorégionales pérennes de 2017 à 2021, dont l'activité principale n'a pas changé durant cette période.

Source : DGFiP, Insee.

Avertissement

Les confinements successifs et restrictions de déplacements durant la crise sanitaire ont pesé sur les hébergements touristiques. Dans ce contexte, l'Insee a choisi de réduire leur charge en réalisant des enquêtes allégées, moins détaillées, conduisant à une livraison de résultats plus agrégés. Les résultats plus détaillés sont de nouveau disponibles à partir de l'été 2021, concernant notamment la fréquentation internationale.

Révision des séries : à partir du 1^{er} janvier 2019, les données des hôtels, des campings et des AHCT non répondants sont imputées au moyen d'une nouvelle méthode, en fonction de leurs caractéristiques. Cette nouvelle méthode d'imputation de la non-réponse tend à revoir légèrement à la baisse le nombre total de nuitées mais n'a pas d'impact sur les évolutions.

Couverture des saisons touristiques :

- Hôtel : les données 2021 couvrent l'année entière.
- Camping : la saison touristique 2021 couvre les mois de mai à septembre.
- AHCT : les données 2021 ne couvrent que la période mai – décembre.

Comme en 2020, la pandémie de Covid-19 pénalise davantage les trafics de voyageurs que les flux de marchandises

En 2021, le secteur des transports se redresse dans un contexte de reprise économique. Cependant, les marques de retour à la normale concernent essentiellement l'acheminement des marchandises. La circulation autoroutière des poids lourds bat ainsi des records malgré la hausse du prix des carburants. En revanche, l'arrêt de la raffinerie de Donges obère l'activité du port de Nantes Saint-Nazaire. La crise du marché des véhicules neufs s'inscrit dans la durée. Les immatriculations de voitures thermiques diminuent au bénéfice des modèles hybrides et électriques. Les mesures sanitaires continuent d'affecter la mobilité des voyageurs.

Redressement intégral des trafics de poids lourds et chute inédite des flux portuaires

En 2021, le transport routier de marchandises, (80 % du volume de fret) est très dynamique. Tous pavillons confondus, le nombre de véhicules lourds comptabilisés aux péages autoroutiers de la région croît de 9,6 % par rapport à 2020 et de 3,6 % par rapport à 2019. Le record mensuel de ces flux de poids lourds, qui datait d'octobre 2019, est dépassé à trois reprises au cours de l'année. À l'inverse, l'activité du port de Nantes Saint-Nazaire qui n'avait baissé que de 9 % en 2020, connaît un effondrement sans précédent en 2021 : - 32 %. Les flux du cinquième port français s'élèvent à 18,9 millions de tonnes (Mt). Il faut remonter à 1982 pour trouver un niveau d'activité inférieur à 20 millions de tonnes. L'essentiel des pertes de trafic porte sur les produits pétroliers. Leur chute de 62 % (à 4,0 Mt) est la conséquence de l'arrêt de la raffinerie de Donges de novembre 2020 à mars 2022, motivé par le recul de la demande en carburant pendant la crise sanitaire. Après cinq années consécutives de croissance, le trafic de gaz naturel recule de 40 % à 5,4 Mt, en raison de la forte volatilité du prix du méthane sur les marchés internationaux.

Poursuite du verdissement du parc automobile dans un marché en récession

Les ventes de voitures neuves se tassent de 1,4 % par rapport à l'année 2020 qui avait pourtant été affectée par plusieurs mois de confinement des habitants et de fermeture des concessions. Avec 78 200 voitures neuves vendues ► [figure 1](#), le millésime 2021 est le plus faible depuis 2015 ► [figure 2](#).

La baisse s'explique principalement par la pénurie de puces électroniques, liée à la forte reprise économique mondiale, qui touche les chaînes de montage automobile, entraîne une augmentation des délais de livraison et surenchérit le prix des voitures neuves. Elle tient aussi à des facteurs structurels liés à l'avenir de l'industrie automobile. Les consommateurs se détournent progressivement du marché du véhicule neuf, redoutant la fin des moteurs thermiques d'ici quinze ans en Europe. La mutation énergétique du parc se poursuit. Avec la hausse du prix du gazole et le maintien des dispositifs favorisant l'achat d'automobiles à faibles émissions de CO₂, les immatriculations de voitures diesel poursuivent leur baisse (- 27 %, après - 26 % en 2020). Leur part s'établit à 21 % des immatriculations, contre 72 % en 2012. Les ventes de modèles essence se stabilisent (- 0,3 %) après la chute de 2020 (- 29 %). Ils sont majoritaires dans la région (56 %). Les modèles électriques rassemblent 10 % du marché, leurs ventes augmentent de 36 %. Les achats de voitures hybrides rechargeables bondissent de 69 %, elles représentent 7 % des immatriculations de voitures neuves. Enfin, le développement des voitures roulant au GPL se poursuit ; leur part est de 2,8 % en 2021 contre 1,2 % en 2020. Les immatriculations des autres catégories de véhicules se redressent en 2021 (+ 11 % pour les véhicules utilitaires légers, + 6 % pour les véhicules industriels), sans toutefois atteindre leurs niveaux de 2019. Un retournement de tendance est observé en milieu d'année avec une chute des ventes de camionnettes, de camions, de tracteurs routiers et de véhicules automoteurs spécialisés, conséquence de la forte détérioration de la situation financière des entreprises de transport due à l'envolée du prix des carburants.

En raison du desserrement des restrictions de déplacement, la circulation routière retrouve de la vigueur. Sur les autoroutes de la région, les flux de véhicules légers croissent de 24 % par rapport à 2020 mais sont en recul de 4 % par rapport à 2019.

Reprise très incomplète des transports collectifs

Les trois principaux réseaux de transport public urbain de la région enregistrent 169 millions de voyages en 2021 (+ 20 % par rapport à 2020). Cette reprise ne compense pas la chute de la fréquentation de plus d'un tiers en 2020. Elle tient à l'amélioration de la situation sanitaire qui permet d'augmenter les jours de présence dans les entreprises et les écoles. Elle s'explique aussi par la perte d'attractivité de la voiture liée au prix record des carburants et à la réapparition des engorgements routiers. Le transport aérien est encore marqué par la pandémie de Covid-19. En 2021, 3,3 millions de passagers sont recensés dans les aéroports de la région (+ 42 % par rapport à 2020 mais - 54 % par rapport à 2019) ► [figure 3](#). La quasi-totalité d'entre eux (99,6 %) transite par Nantes Atlantique. Le recul du trafic concerne principalement les vols internationaux dont la clientèle est en retrait des deux tiers par rapport à 2019. En valeur relative, le développement des lignes à bas coût se poursuit ► [figure 4](#). Elles représentent désormais 80 % du trafic de Nantes Atlantique, 42 points de plus que dans l'ensemble des aéroports français. ●

Auteur :

Denis Douillard (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire)

► 1. Immatriculations de véhicules neufs

Zonage	Véhicules particuliers	Véhicules utilitaires légers ¹	Véhicules industriels à moteur ²	Ensemble immatriculations ³			
	2021 (en nombre)	2021 (en nombre)	2021 (en nombre)	2021 (en nombre)	Évolution 2021/2019 (en %)	Évolution 2021/2020 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2019/2014 * (en %)
Loire-Atlantique	30 361	13 604	1 154	45 271	-15,5	1,6	6,2
Maine-et-Loire	15 628	5 432	767	21 915	-16,1	0,7	6,4
Mayenne	4 956	1 837	406	7 239	-17,4	-1,3	3,3
Sarthe	11 540	2 746	465	14 792	-20,5	1,6	4,4
Vendée	15 672	5 623	831	22 192	-13,8	4,9	6,4
Pays de la Loire	78 157	29 242	3 623	111 409	-16,1	1,9	5,8
France entière	1 693 037	443 305	45 795	2 189 270	-21,5	2,1	4,5

¹ : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC.

² : camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

³ : y compris immatriculations de transports en commun.

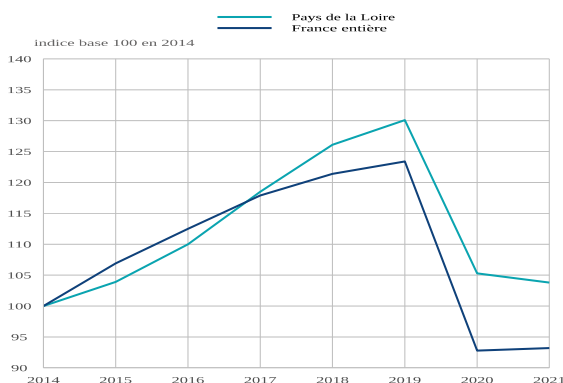
* : évolution qui aurait été observée pour les immatriculations de véhicules neufs, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Note : données brutes.

Champ : les immatriculations de véhicules neufs sont issues du répertoire statistique des véhicules routiers (Rsvero) qui recense les véhicules routiers immatriculés sur le territoire français (départements d'outre-mer compris). Ces données ne comprennent pas les véhicules immatriculés en transit temporaire (TT), importés en transit (IT), de l'administration civile de l'État, militaires, ainsi que les immatriculations provisoires (plaques W ou WW).

Source : SDES, Rsvero

► 2. Évolution du nombre d'immatriculations de véhicules particuliers neufs

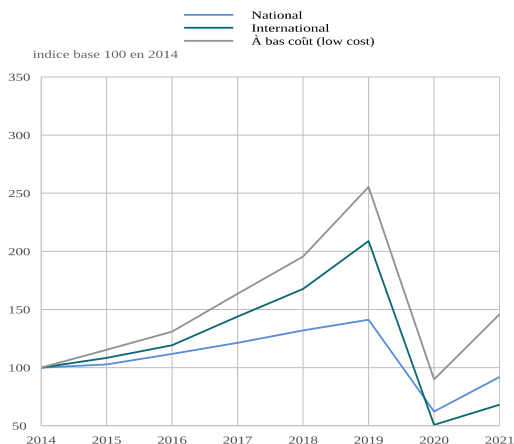


Note : données brutes.

Champ : les immatriculations de véhicules neufs sont issues du répertoire statistique des véhicules routiers (Rsvero) qui recense les véhicules routiers immatriculés sur le territoire français (départements d'outre-mer compris). Ces données ne comprennent pas les véhicules immatriculés en transit temporaire (TT), importés en transit (IT), de l'administration civile de l'État, militaires, ainsi que les immatriculations provisoires (plaques W ou WW).

Source : SDES, Rsvero.

► 4. Évolution du nombre de passagers des aéroports dans les Pays de la Loire



Source : Union des aéroports français.

► 3. Passagers des aéroports

Type de ligne	Pays de la Loire				France entière		
	Passagers 2021 (en nombre)	Évolution 2021/2019 (en %)	Évolution 2021/2020 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2019/2014 ¹	Évolution 2021/2019 (en %)	Évolution 2021/2020 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2019/2014 ¹
Lignes nationales	1 876 618	-34,9	47,6	7,1	-41,0	33,3	2,4
Lignes internationales	1 415 232	-67,4	34,1	15,9	-64,7	28,7	4,8
Transit	13 312	-63,6	55,2	-13,8	-57,7	38,0	-3,9
Total	3 305 162	-54,5	41,5	11,6	-58,0	30,5	4,1
dont lignes à bas coût (low cost)	2 628 831	-42,9	62,2	20,6	-53,9	52,6	10,3
Part des lignes à bas coût (low cost) (en %)	79,5	///	///	///	///	///	///

¹ : évolution qui aurait été observée pour le trafic passager des aéroports, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Note : données brutes.

/// : absence de donnée due à la nature des choses.

Source : Union des aéroports français.

Avertissement

La segmentation des immatriculations par motorisation a été revue afin d'être homogène avec le classement utilisé dans le système Crit'Air. Le changement principal concerne les voitures hybrides non rechargeables. Ces modèles, qui ont un moteur thermique (diesel ou essence) et un moteur électrique alimenté par l'énergie cinétique du freinage, sortent du champ des véhicules hybrides. Ils sont maintenant ventilés dans les catégories essence ou gazole selon leur carburant thermique associée.

Une reprise ternie par l'envolée des coûts de production

En 2021, les rendements en grandes cultures progressent. Les productions légumières pâtissent des conditions climatiques défavorables. La récolte viticole est faible. Les cours du lait de vache se redressent sous l'effet du recul de la collecte. Les marchés repartent dans la filière bovine et les cours sont en hausse. Ceux du porc se replient au second semestre. La filière volaille bénéficie du dynamisme de l'activité pour le poulet et le canard. L'indice du prix d'achat des moyens de production agricole progresse fortement.

Des conditions climatiques défavorables impactent certaines productions végétales

Hormis pour les protéagineux, qui pâtissent de l'humidité en fin de cycle, les Pays de la Loire enregistrent de bons rendements lors de la récolte 2021 ► [figure 1](#). Face à une forte demande mondiale et une baisse des stocks, les cours du blé et du maïs sont en forte progression ; celui du colza atteint un record. Les prix élevés des pommes et des poires de fin de campagne 2020-2021 persistent ensuite dans un contexte d'offre réduite. Les campagnes légumières sont malmenées par la faiblesse de la demande et les conditions climatiques défavorables ► [figure 2](#) ; tomates, melons et concombres subissent des crises conjoncturelles. La récolte viticole est déficitaire en raison d'épisodes de gel combinés à l'humidité et de maladies (mildiou), mais les ventes au négoce restent régulières grâce aux stocks de 2020, à des prix supérieurs.

Conjoncture favorable pour le lait de vache traditionnel, morosité de la filière biologique

En 2021, la collecte de lait de vache diminue. Le nombre accru de naissances recensées dans la région n'enraye pas la décapitalisation du cheptel. De plus, la productivité laitière est impactée par une diminution des concentrés dans les rations, en raison de la hausse des coûts de l'alimentation. Les cours du lait se redressent sous l'effet du repli des volumes, avec un prix moyen régional supérieur de 4 % à celui de 2020 ► [figure 3](#). Les cours des ingrédients laitiers augmentent également, en raison d'une forte demande mondiale, particulièrement en poudre de lait de la part de l'Asie et du Moyen-Orient et à des stocks plutôt bas. La collecte régionale de lait biologique est toujours aussi soutenue (+ 16 %), sans toutefois compenser les

moindres volumes de lait traditionnel. Cependant, le ralentissement de la consommation de lait biologique induit un tassement du prix moyen et affaiblit la rentabilité de ces exploitations.

Viande bovine : reprise des marchés avec des disponibilités réduites et des cours haussiers

Le marché des jeunes bovins est dynamique, avec une demande ferme et des ventes soutenues, notamment vers l'Allemagne. Les éleveurs français profitent du manque d'offre en Europe et de la hausse quasi continue des cotations. Les cours de la vache sont supérieurs à ceux de 2020 ; les abattages régionaux reculent, du fait de la réduction du cheptel et de la bonne conjoncture laitière qui incite les éleveurs à garder leurs animaux. Après deux années difficiles, le marché de veaux de boucherie reste fragile. L'offre limitée et une demande présente soutiennent les cours qui évoluent bien au-dessus des faibles niveaux de 2020. La production annuelle ligérienne de veaux est proche de celle de l'année précédente. Toutefois, les éleveurs restent prudents, compte tenu de la hausse très marquée du coût des aliments pour veaux qui pèse sur la rentabilité des élevages et ralentit les mises en place dans les ateliers.

Baisse des prix du porc au second semestre

En début d'année, l'interdiction d'export de l'Allemagne vers la Chine, suite à la fièvre porcine africaine en 2020, encombre le marché européen. Celui-ci se fluidifie avec la levée des restrictions, générant une progression continue des cotations tout au long du premier semestre. Au second semestre, la demande chinoise faiblit, les stocks s'accumulent et les exportateurs européens se tournent vers le marché intracommunautaire. Malgré le redémarrage de la restauration hors

domicile, la concurrence s'exacerbe et les prix chutent ► [figure 4](#). Le cours moyen annuel est inférieur de 4 % à celui de 2020. Ce repli, combiné à la hausse des coûts de production, dégrade la situation économique des éleveurs.

Dynamisme persistant de la filière poulet et reprise de l'activité canards

L'activité est dynamique pour les poulets avec des volumes abattus en progression. En 2020, la filière avait été impactée par la fermeture de ses débouchés et par la grippe aviaire. En 2021, la reprise de l'activité dans la filière canards et le rebond des éclosions favorisent une hausse des abattages de canards à rôti et gras. Les abattages de dindes sont stables, tandis que le marché des autres volailles festives (pintades, cailles, pigeons) est à la peine. Le prix de l'aliment des volailles suit l'accroissement sensible des coûts des matières premières. La filière lapins reproduit le bilan de 2020, avec un recul des abattages et de la consommation. La production nationale d'œufs de consommation poursuit sa hausse et les cours progressent continûment à partir d'août.

Hausse des coûts des moyens de production agricoles

Avec la reprise économique, les cours du pétrole bondissent. Le prix du gaz, nécessaire à la fabrication des engrais azotés, augmente fortement. Ainsi, en 2021, la moyenne annuelle de l'indice du prix d'achat des moyens de production agricoles progresse de 9 %, sous l'effet de la revalorisation des coûts de l'énergie, des engrais et des aliments pour animaux ► [figure 5](#). ●

Auteur :

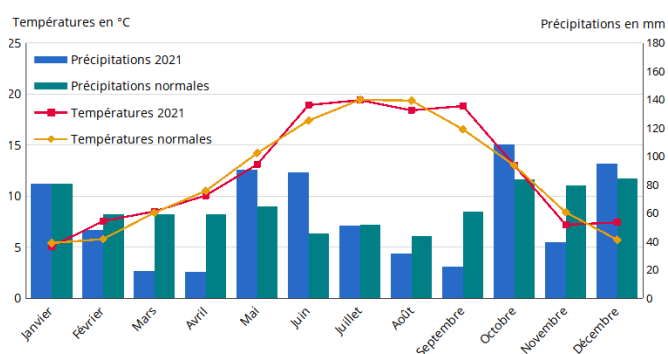
Olivier Jean (Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt)

► 1. Grandes cultures : surfaces, rendements et productions dans les Pays de la Loire en 2021 et évolutions

Cultures	Surface (en ha)	Évolution par rapport à la moyenne 2016-2020 (en %)	Rendement (en q/ha)	Évolution par rapport à la moyenne 2016-2020 (en %)	Production (en milliers de quintaux)	Évolution par rapport à la moyenne 2016-2020 (en %)
Céréales : 721 700 ha, dont :						
Blé tendre	379 890	1	71	8	26 972	10
Orge d'hiver	63 370	- 9	70	15	4 436	4
Orge de printemps	7 205	- 20	59	26	425	1
Triticale	36 785	11	60	11	2 207	23
Blé dur	25 790	- 10	63	4	1 625	- 7
Avoine	5 745	7	61	17	350	25
Maïs grain	154 860	24	100	20	15 486	49
Oléoprotéagineux : 131 835 ha, dont :						
Colza	66 760	- 14	36	14	2 403	- 1
Tournesol	40 720	21	30	17	1 222	41
Pois protéagineux	4 965	- 19	34	- 4	169	- 22
Maïs fourrage	213 925	- 21	142	24	30 377	- 2

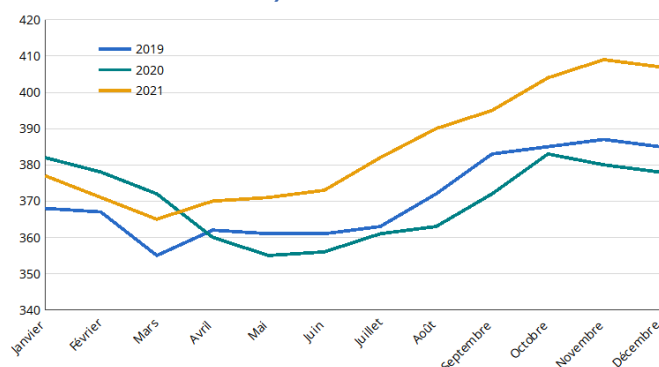
Sources : Agreste – Statistique agricole annuelle ; FranceAgriMer Pays de la Loire.

► 2. Températures et précipitations dans les Pays de la Loire



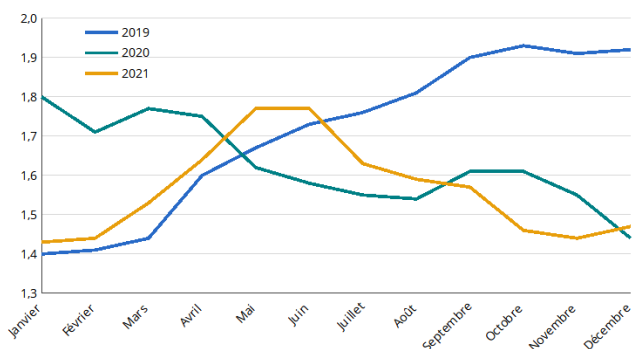
Source : Météo France.

► 3. Prix du lait de vache dans les Pays de la Loire (en euros/1000 litres, primes comprises, retenues et taxes déduites)



Source : Enquête Mensuelle Laitière SSP – FranceAgriMer.

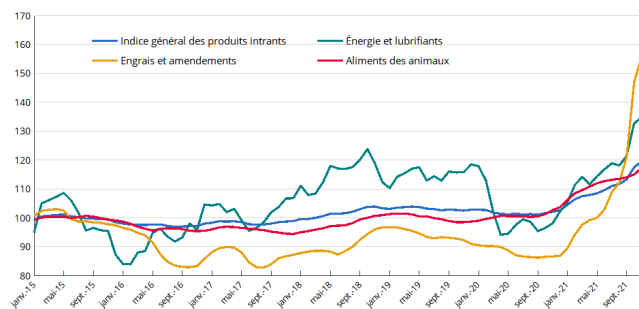
► 4. Cotation régionale des porcs charcutiers (moyennes mensuelles en euros/Kg de carcasse)



Note : taux de muscle des pièces d'au moins 60 %.

Source : Cotation FranceAgriMer - Région Ouest (commission de Nantes).

► 5. Prix des intrants (base 100 en 2015)



Note : l'indice moyen de l'année 2015 est égal à 100.

Sources : Insee ; Agreste.

► Pour en savoir plus

- [Bilan de l'année agricole 2021](#), Draaf des Pays de la Loire, mars 2022.

Définitions

Allocation aux adultes handicapés

L'allocation aux adultes handicapés (AAH) garantit un revenu minimum aux personnes handicapées. Ce droit est ouvert dès lors que la personne handicapée ne peut prétendre à une pension de retraite, un avantage invalidité ou une rente d'accident du travail d'un montant au moins égal à celui de l'AAH.

Pour pouvoir bénéficier de l'AAH, la personne handicapée doit remplir un certain nombre de conditions d'âge, d'incapacité, de résidence et de nationalité ainsi que de ressources.

Allocation de solidarité spécifique

L'allocation de solidarité spécifique (ASS) garantit des ressources minimales aux demandeurs d'emploi ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage ou ayant au moins 50 ans, bénéficiant de l'assurance chômage et optant pour la perception de l'ASS (l'allocation d'assurance chômage s'arrêtant alors), sous certaines conditions de durée d'activité antérieure et de ressources.

CAF / FAB

Les importations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures CAF (coût, assurance, fret) ; au prix du produit lui-même, sont ajoutés les frais de transport et d'assurance nécessaires à son acheminement sur le territoire. Les exportations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures FAB (franco à bord), c'est-à-dire, frais de transport jusqu'au passage en douane inclus.

Catégories de demandeurs d'emploi établies par Pôle emploi

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi. Ils peuvent être en stage ou formation, en maladie, en contrat de sécurisation professionnelle (CSP) ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple, bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise).

Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

Chômage partiel

Lorsqu'une entreprise réduit son activité au-dessous de l'horaire légal ou arrête momentanément tout ou partie de son activité et qu'elle n'entend pas rompre les contrats de travail qui la lient à ses salariés, elle peut avoir recours au chômage partiel.

Chômeur (BIT)

Un chômeur au sens du Bureau International du Travail (BIT) est une personne âgée de 15 ans ou plus :

- sans emploi durant une semaine donnée ;
- disponible pour travailler dans les deux semaines ;
- qui a effectué, au cours des quatre dernières semaines, une démarche active de recherche d'emploi ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.

Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail conclu entre un employeur et un jeune de 16 à 25 ans ayant satisfait à l'obligation scolaire, des dérogations étant possibles.

Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail destiné à permettre aux jeunes de 16 à 25 ans, aux demandeurs d'emploi et aux bénéficiaires de certaines allocations ou contrats, d'acquérir une qualification professionnelle ou de compléter leur formation initiale au moyen d'une formation en alternance.

Contrat unique d'insertion / CUI

Le contrat unique d'insertion a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi.

Correction des variations saisonnières / CVS / Désaisonnalisation

La correction des variations saisonnières permet d'éliminer l'effet de fluctuations périodiques infra-annuelles dues au calendrier et aux saisons, de manière à faire ressortir les évolutions les plus significatives de la série. Celles-ci sont contenues dans la tendance et la composante irrégulière.

Création d'entreprise

Une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre d'une nouvelle combinaison de facteurs de production avec pour restriction qu'aucune autre entreprise ne soit impliquée dans cet événement.

Défaillance d'entreprise

Une unité légale est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre.

Demande d'indemnisation pour activité partielle

Le dispositif de l'activité partielle (ou chômage partiel) permet aux établissements confrontés à des difficultés temporaires de diminuer ou suspendre leur activité tout en assurant aux salariés une indemnisation pour compenser leur perte de salaire. L'activité partielle fait l'objet de demandes d'autorisation préalables (DAP) déposées par les établissements souhaitant recourir à l'activité partielle en raison de la crise sanitaire, ainsi que les demandes d'indemnisation (DI). Lors de la phase d'indemnisation, il est possible que le nombre d'heures effectivement consommé soit inférieur à celui qui avait été demandé. En complément des données administratives (DAP et DI), les réponses des entreprises à l'enquête mensuelle Acemo-Covid-19 sont mobilisées. Elles permettent d'estimer le nombre de salariés qui ont été effectivement placés en activité partielle chaque mois, et d'anticiper ainsi les demandes d'indemnisations qui vont arriver, les entreprises disposant, pour un mois donné, d'un délai d'un an pour faire leur demande. L'ensemble des données présentées sur l'activité partielle sont susceptibles d'être révisées.

Demandeurs d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Demandeurs d'emploi de longue durée / DELD

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits en catégories A, B, C, depuis un an ou plus.

Demandeurs d'emploi de très longue durée / DETLD

Les demandeurs d'emploi de très longue durée (DETLTD) sont ceux inscrits à Pôle emploi depuis deux ans ou plus.

Durée moyenne de séjour (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées de clients hébergés.

Emplois francs

Expérimenté à partir du 1^{er} avril 2018 puis généralisé à la France entière au 1^{er} janvier 2020, le dispositif d'emploi franc est un dispositif qui permet à un employeur de bénéficier d'une aide lorsqu'il embauche un habitant résidant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV). Le dispositif est valable jusqu'au 31 décembre 2021. Le montant de l'aide est de 5 000 euros par an pendant trois ans pour un CDI et de 2 500 euros par an pendant deux ans pour un CDD d'au moins 6 mois, proratisé au temps de travail effectué.

Dans le cadre du plan « 1 jeune, 1 solution » le dispositif est renforcé temporairement pour les jeunes de moins de 26 ans à partir du 15 octobre 2020. L'aide passe ainsi à 7 000 euros la première année, puis 5 000 euros les années suivantes, dans la limite de trois ans, pour un recrutement en CDI ; 5 500 euros la première année, puis 2 500 euros l'année suivante, dans la limite de deux ans, pour un recrutement en CDD d'au moins six mois.

Emploi salarié / Emploi non salarié

Les personnes salariées travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre entité en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente, avec un lien de subordination.

Les non-salariés travaillent mais sont rémunérés sous une autre forme qu'un salaire.

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France hors Mayotte.

Enquête de fréquentation dans les hébergements touristiques

L'enquête de fréquentation dans les hébergements touristiques a pour objectif l'observation conjoncturelle de la fréquentation et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de son origine géographique.

Elle couvre trois types d'établissements : les hôtels, les campings et les autres hébergements collectifs de tourisme (auberges de jeunesse, centres internationaux de séjour, centres sportifs, résidences de tourisme et résidences hôtelières, maisons familiales de vacances et villages de vacances).

Les informations sont produites au plan national, régional, voire infra-régional.

Depuis 2019, les trois segments d'enquêtes (hôtels, campings et autres hébergements collectifs de tourisme) ont été regroupés dans une seule et même opération.

Entreprise individuelle

Une entreprise individuelle est une entreprise qui est la propriété exclusive d'une personne physique. L'entrepreneur exerce son activité sans avoir créé de personne juridique distincte. Les différentes formes d'entreprises individuelles sont : commerçant, artisan, profession libérale, agriculteur. Chaque entreprise individuelle (comme chaque société) est répertoriée dans le répertoire Sirene.

Estimations d'emploi localisées / ESTEL

Le concept central d'Estel est une synthèse ascendante des sources administratives utilisées avec prise en compte de la multi-activité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié ».

Établissement

L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'unité légale. Il produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin de vêtements, un des hôtels d'une chaîne hôtelière, la « boutique » d'un réparateur de matériel informatique.

Garantie jeunes

La Garantie jeunes permet au jeune bénéficiaire de s'inscrire pendant 1 an dans un parcours d'accompagnement actif d'insertion professionnelle et sociale, encadré par un conseiller de Mission locale. Tous deux vont construire un parcours personnalisé alternant accompagnement collectif (en groupe d'une quinzaine de personnes) et expériences professionnelles multiples : stages, immersions, formations, etc. La démarche s'appuie sur l'identification et la valorisation des points forts et des compétences du jeune, acquises dans les actions, y compris non professionnelles (sport, culture), et transférables aux situations professionnelles.

Heures rémunérées

Le volume d'heures rémunérées correspond à la durée pour laquelle le salarié est rémunéré sur une période. Cela inclut notamment les heures supplémentaires mais aussi les absences pour lesquelles le salarié perçoit une rémunération, comme les congés payés, les jours fériés ou les jours attribués au titre de la réduction du temps de travail. Ce volume d'heures rémunérées est une composante importante de l'activité économique, même s'il ne la mesure pas directement : d'une part, certaines absences sont considérées comme du travail rémunéré et d'autre part, la rémunération des salariés ne reflète pas toujours les fluctuations de leur productivité.

Hôtellerie de plein-air (camping)

Les campings sont destinés à l'accueil de tentes, de caravanes, de résidences mobiles de loisirs et d'habitations légères de loisirs. Ils sont constitués d'emplacements nus ou équipés de l'une de ces installations, ainsi que d'équipements communs.

Immatriculations de véhicules neufs

Les immatriculations de véhicules neufs sont issues du répertoire statistique des véhicules routiers (Rsvero) qui recense les véhicules routiers immatriculés sur le territoire français (départements d'outre-mer compris). Les immatriculations provisoires de véhicules neufs (plaques commençant par WW) ne sont pas comptabilisées.

Indice de rigueur climatique

L'indice de rigueur climatique est le rapport entre un indicateur de climat observé et un indicateur de climat de référence (période trentenaire). Cet indicateur est constitué par la somme des degrés jours unifiés de l'année (écart journalier entre la température observée et 17 °C).

Intérim / Travail intérimaire / Travail temporaire

L'intérim (ou travail intérimaire ou travail temporaire) consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail temporaire.

Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, dont la construction a été autorisée par un permis de construire ou une non-opposition à une déclaration préalable.

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France hors Mayotte.

Logement collectif

Un logement collectif (appartement) fait partie d'un bâtiment dans lequel sont superposés plus de deux logements distincts et dont certains ne disposent pas d'un accès privatif.

Logement commencé

Un logement est considéré comme commencé (ou mis en chantier) après réception de la déclaration d'ouverture de chantier (DOC) envoyée par le pétitionnaire (ou maître d'ouvrage).

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France hors Mayotte.

Logement individuel

Un logement individuel est un logement dans une maison individuelle. Une maison individuelle peut comporter deux logements individuels s'ils ont été construits par le même maître d'ouvrage d'après le code de la construction et de l'habitation.

Low cost

Une compagnie aérienne à bas prix (low cost) est une compagnie aérienne qui, à la suite de l'abolition des règles limitant la concurrence, à partir de 1978 aux États-Unis, plus tard sur d'autres continents, s'est positionnée sur le créneau commercial du transport aérien à moindre prix en limitant ou en supprimant les services annexes au sol et en vol.

Micro-entrepreneur

Un micro-entrepreneur bénéficie du régime de même nom (appelé auto-entrepreneur jusque 2014), qui offre des formalités de création d'entreprise allégées et un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Il s'applique aux entrepreneurs individuels qui en font la demande, sous certaines conditions.

Mix renouvelable régional

Le mix renouvelable régional est la répartition des différentes sources d'énergies renouvelables utilisées pour les besoins énergétiques de la région.

Nomenclature d'activités française / NAF rév. 2, 2008

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1^{er} janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2). La NAF a la même structure que la nomenclature

d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.

Nomenclature agrégée / NA, 2008

La NAF rév. 2 contient deux niveaux agrégés « standard » : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes. Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév. 4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév. 2. Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse économique et de la diffusion en matière de données de synthèse. Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév. 2, dénommés « A xx » où xx représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :

- A 10 : niveau international, regroupement de sections ;
 - A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.
- Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.
- A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
 - A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions ;
 - A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;
 - A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
 - A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

Non-résident (au sens du tourisme)

personne résidant à l'étranger et réalisant un séjour touristique en France.

Nuitée

Le nombre de nuitées correspond au nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)

Mis en place à partir de 2017, le PACEA est le cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les missions locales. Il concerne tous les jeunes de 16 à 25 ans révolus.

Le PACEA est constitué de phases d'accompagnement successives qui peuvent s'enchaîner pour une durée maximale de 24 mois consécutifs.

En fonction de la situation et des besoins de l'intéressé, le bénéfice d'une allocation peut être accordé à un jeune en PACEA. Elle est destinée à soutenir ponctuellement la démarche d'insertion du jeune vers et dans l'emploi et l'autonomie. Le

montant mensuel de l'allocation ne peut pas excéder le montant mensuel du revenu de solidarité active (RSA) hors forfait logement. Au 1^{er} avril 2021, cela correspond à un montant de 497,50 euros.

Parcours emploi compétences (PEC)

Depuis janvier 2018, les contrats aidés du secteur non-marchand (CUI-CAE) sont transformés en parcours emploi compétences.

La mise en œuvre des parcours emploi compétences repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement : un emploi permettant de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des bénéficiaires.

L'objectif de durée d'un parcours est de 11 mois et les conventions initiales ne peuvent être inférieures à 9 mois.

Dans le cadre du parcours emploi compétences, le montant de l'aide accordée aux employeurs, exprimé en pourcentage du Smic brut, est modulé selon le type de public (PEC « tout public », PEC QPV-ZRR, PEC Jeunes).

Population active (BIT)

La population active au sens du Bureau International du Travail (BIT) comprend les personnes en emploi au sens du BIT et les chômeurs au sens du BIT.

Population active occupée (BIT)

Une personne en emploi au sens du Bureau International du Travail (BIT) est une personne de 15 ans ou plus ayant effectué au moins une heure de travail rémunéré au cours d'une semaine donnée ou absente de son emploi sous certaines conditions de motif (congrés annuels, maladie, maternité, etc.) et de durée.

PTAC

En France, le poids total autorisé en charge (PTC puis PTAC) est la masse maximale autorisée pour un véhicule routier, tel que spécifié dans le code de la route.

Résident (au sens du tourisme)

Personne résidant en France et réalisant un séjour touristique en France.

Revenu de solidarité active

Le revenu de solidarité active (RSA) est une allocation qui garantit un revenu minimum. Il peut être alloué en totalité ou en complément d'autres revenus. En 2021, son montant maximum est de 565,34 euros pour une personne seule et sans enfant et de 848,02 euros pour un couple.

Séjours

Les voyages se décomposent en « séjours » définis par le fait d'avoir passé au moins une nuit en lieu fixe. La durée des séjours est comptabilisée en nuitées.

Services aux entreprises

Les services rendus aux entreprises regroupent globalement les activités scientifiques et techniques et les services administratifs et de soutien.

Services aux particuliers

Les services aux particuliers se caractérisent par la mise à disposition d'une prestation technique ou intellectuelle principalement à destination des particuliers (ou ménages), même si certains d'entre eux concernent également les entreprises.

Sit@del2

Sit@del2 est une base de données du système statistique public relative à la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels. Cette base est alimentée par les informations des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclarations préalables. Sit@del2 est la continuité de Sitadel, prenant en compte les nouvelles variables des formulaires mis en place lors de la réforme du droit des sols en octobre 2007.

Société

Une société est une entité dotée de la personnalité juridique. Elle est créée dans un but marchand, à savoir, produire des biens ou des services pour le marché, qui peut être une source de profit ou d'autres gains financiers pour son ou ses propriétaires ; elle est la propriété collective de ses actionnaires, qui ont le pouvoir de désigner les administrateurs responsables de sa direction générale. Les sociétés exercent leur activité sous de nombreuses formes juridiques ; les plus fréquentes sont :

- la Société à responsabilité limitée (SARL), société groupant des associés dont la responsabilité est limitée à leur apport personnel ;
- la Société Anonyme (SA) où l'exercice de l'activité est séparé de la responsabilité des actionnaires ;
- la société civile, présente notamment dans les professions libérales et l'immobilier.

Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs).

On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière se calculent des taux de chômage par sexe, par PCS, par région, par nationalité, par niveau de diplôme...

Remarque : le taux de chômage diffère de la part du chômage qui, elle, mesure la proportion de chômeurs dans l'ensemble de la population.

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France hors Mayotte.

Taux de chômage (BIT)

Rapport entre le nombre de chômeurs au sens du Bureau international du travail (BIT) et le nombre d'actifs au sens du BIT.

Taux d'occupation (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Le taux d'occupation est le rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupés et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts.

Taux d'ouverture

Rapport entre le nombre d'hôtels ouverts au moins un jour le mois de l'enquête et le nombre d'hôtels du parc.

Transactions par cartes bancaires

Les montants des transactions par carte bancaire en face-à-face proviennent de Cartes Bancaires CB. Elles sont anonymisées et agrégées à l'échelle départementale. Elles concernent tout détenteur de carte bancaire CB sur le territoire français, ce qui, outre les ménages, peut couvrir aussi des entreprises. Elles couvrent l'essentiel des transactions bancaires, avec et sans contact, à l'exception des transactions en vente à distance (internet). Elles permettent de suivre une partie de la consommation des ménages. Les transactions réalisées par d'autres moyens de paiement (espèces, chèque, ticket restaurant, etc.) ne sont pas suivies.

Une reprise plus dynamique dans les Pays de la Loire qu'en France

Insee Conjoncture Pays de la Loire - Bilan Économique 2021

n° 39

Juin 2022

En 2021, le produit intérieur brut français rebondit de 6,8 %, principalement porté par la forte progression de la consommation privée au moment de la levée des restrictions au troisième trimestre. Dans les Pays de la Loire, l'activité salariée progresse plus qu'en France et dépasse même son niveau d'avant-crise. La consommation, approchée par le volume des transactions par carte bancaire, y est plus dynamique qu'au niveau national. L'emploi rebondit un peu plus dans la région (+ 3,0 %) qu'en France (+ 2,8 %). La région compte ainsi 1,50 million d'emplois en fin d'année, soit 2,2 % de plus que son niveau d'avant-crise de fin 2019. Le taux de chômage recule de nouveau en 2021 (- 0,8 point). Il s'établit ainsi à 6,0 %, son plus bas niveau depuis le 3^e trimestre 2008, plaçant les Pays de la Loire au 2^e rang des régions françaises ayant le plus faible taux de chômage. Malgré un net recul, le recours au chômage partiel reste supérieur à son niveau d'avant-crise. En 2021, les créations d'entreprises sont plus dynamiques qu'au niveau national et leur nombre atteint un nouveau record. Les échanges commerciaux se redressent mais le solde commercial régional se dégrade fortement à un niveau jamais atteint. Le nombre de bénéficiaires de minima sociaux diminue et retrouve son niveau de fin 2019. Les ventes de logements neufs rebondissent nettement. Les permis de construire et les mises en chantier sont en forte hausse. Dans les transports, la mobilité des voyageurs reste plus impactée par la crise sanitaire que les trafics de marchandises. Les marchés agricoles retrouvent de l'allant mais la reprise est ternie par l'envolée des coûts de productions et par des conditions climatiques défavorables. Le tourisme retrouve des couleurs au 2^e semestre. Si la reprise est nette dans la plupart des secteurs durement affectés par la crise, certains secteurs industriels restent fortement pénalisés par les difficultés persistantes d'approvisionnement.

Retrouvez l'ouvrage ainsi que les données sur

[insee.fr](https://www.insee.fr)

 @InseePdL

